Nations Unies S/PV.6670 S



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6670e séance

Mardi 29 novembre 2011, à 11 heures
New York

Président :	M. Cabral	(Portugal)
Membres :	Afrique du Sud	M. Mashabane
	Allemagne	M. Wittig
	Bosnie-Herzégovine	Mme Čolaković
	Brésil	Mme Viotti
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	M. Onemola
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tatham

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2011/675)

11-60961 (F)





La séance est ouverte à 11 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2011/675)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance. Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Vuk Jeremić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Farid Zarif, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Enver Hoxhaj à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/675, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M. Farid Zarif.

M. Zarif (*parle en anglais*) : Le rapport dont le Conseil est saisi (S/2011/675) fait le point sur les activités menées par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) entre le 16 juillet et le 15 octobre 2011. Depuis mon dernier exposé au Conseil, le 30 août (voir S/PV.6604), le Conseil a tenu deux réunions, le 15 septembre (voir S/PV.6616 et S/PV.6617) et le 28 septembre, où il a été informé de la situation dans le nord du Kosovo, qui demeure précaire et nécessite toute son attention et son autorité.

Depuis la mi-octobre, la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) a renforcé la sécurité des périmètres autour des postes frontière 1 et 31 et a essayé de lever certains des barrages routiers érigés par des Serbes du Kosovo. Ces tentatives ont provoqué des affrontements ponctuels avec les manifestants serbes. Les postes frontière sont restés fermés à la circulation en raison des barricades érigées par des Serbes du Kosovo habitant le nord, qui continuent de s'opposer à la présence, du reste tout à fait symbolique en ce moment, des fonctionnaires des douanes et de la police déployés par les institutions de Pristina. La Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) continue d'assurer le transport des fonctionnaires de Pristina aux postes frontière par hélicoptère. En réaction, les Serbes du Kosovo résidant au nord empêchent EULEX de circuler librement dans toute la partie nord du Kosovo. Par ailleurs, il est impossible de prévoir dans quelle mesure la KFOR pourra effectuer des patrouilles et accéder à ses bases dans le nord, étant donné que ses convois se trouvent périodiquement bloqués aux barricades, lorsqu'ils sont accompagnés par EULEX ou transportent du matériel lourd du génie.

Dans la nuit du 23 au 24 novembre, la KFOR a essayé de démanteler une barricade non gardée à Dudin Krs, près de la voie de contournement de Mitrovica nord. Cette tentative a déclenché un violent affrontement avec les résidents serbes de la région, qui ont attaqué les soldats de la KFOR à coups de pierres et à bord de véhicules. La KFOR signale que 21 de ses soldats, ressortissants de l'Allemagne, de la Hongrie et du Portugal, ont été blessés au cours de cet incident.

Dans la matinée du 28 novembre, les soldats de la KFOR ont repris le contrôle de la situation et ont démantelé le barrage routier installé par des Serbes du Kosovo dans un village situé à l'ouest de Zubin Potok. La KFOR a indiqué qu'elle avait utilisé au cours de cette opération des canons à eau, du gaz lacrymogène, des vaporisateurs au Capsicum et des balles en caoutchouc. Elle a également signalé que deux de ses soldats avaient été blessés par des tirs d'armes de petit calibre. Le calme est revenu pendant quelques heures, mais la violence a repris en fin d'après-midi, avec des jets de cocktails Molotov par des manifestants serbes du Kosovo en direction des soldats de la KFOR, qui se sont soldés par 23 nouveaux blessés. Une quinzaine de manifestants serbes auraient été soignés pour blessures subies pendant les affrontements. Aujourd'hui, la situation était calme, même si les manifestants serbes kosovars de la région sont toujours sur les lieux.

Ces incidents ont marqué une escalade manifeste des tensions et de la violence dans la région nord. La MINUK a exprimé sa vive préoccupation face à ces actes de violence et condamné les tirs dirigés contre les soldats de la KFOR. La Présidente kosovare, Mme Jahjaga, a fait une déclaration dans laquelle elle a condamné les attaques dont a fait l'objet la KFOR, tandis que ce matin, le Président de la République de Serbie, M. Tadić, demandait à la KFOR d'éviter tout recours à la force et aux Serbes du Kosovo de lever les barricades.

Malheureusement, la situation dans le nord est désormais étroitement mêlée à la situation politique locale, dans l'attente des élections serbes prévues au printemps prochain, et à la dynamique politique actuelle à Pristina.

La MINUK et ses partenaires internationaux ont pris plusieurs initiatives en vue d'endiguer la situation actuelle et d'aider à en tirer au clair les causes sous-jacentes, qui méritent l'attention et l'examen diligent du Conseil. Nous mettons tout en œuvre pour tenter de dissiper les tensions et de créer un climat qui permette de trouver des solutions durables. En conséquence, nous nous sommes employés à établir des contacts avec des interlocuteurs de toutes tendances politiques – à Pristina, dans le nord du Kosovo et à Belgrade – afin de travailler à trouver un terrain d'entente et d'engager un dialogue constructif. Nous avons exhorté toutes les parties à explorer tous les moyens et les possibilités de communiquer plus efficacement entre elles. En substance, nous les avons exhortées à faire preuve de patience, à s'abstenir de recourir à la force, à ne pas céder à la violence et à aider les différentes entités internationales présentes sous mandat du Conseil de sécurité à s'acquitter de leurs responsabilités, en n'en entravant pas la liberté de circulation dans le nord.

L'un des éléments de notre stratégie d'engagement a déjà partiellement porté ses fruits, puisque les différentes parties ont modéré les propos qu'elles tendaient à destiner à leurs partisans sans tenir suffisamment compte des malentendus qu'ils pouvaient par ailleurs engendrer. Je suis heureux de pouvoir dire que ces conseils ont été entendus et qu'ils sont d'ores et déjà mis en pratique à Pristina et à Belgrade.

Il convient de noter que, en l'absence de progrès sur le plan politique, EULEX et la KFOR continueront d'avoir des difficultés à s'acquitter de leur mandat dans les zones situées au nord du fleuve Ibar et que les succès relatifs enregistrés jusque là dans la constitution d'une présence policière kosovare multiethnique et opérationnelle dans ces zones seront remis en question. Les attaques récentes dont ont fait l'objet des agents de police du Kosovo à Zubin Potok, en particulier l'attaque de la résidence du Chef de la section d'enquête et l'attaque à la grenade du commissariat de police, apparemment liées à la situation politique locale, semblent le reflet des tensions actuelles dans le nord et pourraient continuer de faire obstacle au travail de la police.

Malgré l'attitude générale adoptée par la KFOR pour éviter d'employer la force dans le nord, la situation reste extrêmement instable, et la contrariété, combinée à la peur et à la méfiance, pourrait facilement et rapidement fournir l'étincelle qui déclencherait des violences, comme l'ont montré les affrontements récents. Parallèlement, d'autres incidents, comme celui au cours duquel un Serbe du Kosovo a été tué et trois autres personnes blessées dans le quartier Kroi i Vitakut/Brdjani, dans le nord de Mitrovica le 9 novembre, ne font qu'exacerber les tensions ethniques. En conséquence, la situation exige que la communauté internationale fasse preuve d'un leadership énergique et uni.

Compte tenu de ces considérations, la reprise du dialogue, facilité par l'Union européenne (UE), entre Pristina et Belgrade le 21 novembre, après le hiatus qui a fait suite à la tentative de Pristina pour prendre le contrôle des postes frontière le 25 juillet, doit être unanimement saluée. Ce dialogue offre un cadre approprié à l'examen d'un moyen d'avancer qui constituerait une solution européenne concernant les deux points d'entrée. Nous devons encourager les deux parties à maintenir leurs échanges, en toute bonne foi et à collaborer étroitement avec le facilitateur de l'Union européenne, dont le rôle moteur est fondamental pour le processus, afin de parvenir à un accord sur une telle solution.

Lors de la même réunion, et après un accord datant de juillet, il a été convenu qu'il serait demandé à l'Association européenne des universités de certifier les diplômes délivrés par les universités de chaque partie afin qu'ils puissent être utilisés par l'autre partie dans le cadre de la poursuite d'études et/ou d'un emploi public. Le sujet de la coopération régionale a également été abordé, les parties acceptant de revenir sur la question lors de leur prochaine réunion, prévue

pour demain, afin de parvenir à un accord final. Les parties ont également passé en revue le processus de mise en œuvre des accords conclus précédemment sur le cadastre, l'état civil et la liberté de circulation, et se sont engagées à faire des progrès rapides dans ce domaine. Il est important de veiller à maintenir la dynamique de ce dialogue, tant pour ce qui est de conclure des accords que de les mettre en œuvre.

Pendant cette période, on a observé une augmentation des incidents touchant les communautés minoritaires ailleurs au Kosovo; ainsi un Croate du Kosovo a été tué et une autre personne blessée dans le sud du Kosovo le 2 octobre, et un Serbe du Kosovo a été tué et deux autres personnes blessées dans l'ouest du Kosovo le 20 octobre. On ignore si des motifs ethniques sont à l'origine de ces affaires, mais il est un fait que les incidents criminels qui visent les membres des communautés minoritaires affaiblissent le sentiment de sûreté et de sécurité de ces communautés. Il convient de noter que le nombre d'incidents criminels touchant les minorités a lui aussi augmenté par rapport à la même période il y a un an, de sorte que, compte tenu de la situation actuelle, ces communautés se sentent encore moins en sécurité.

La MINUK suit attentivement et de près ces incidents et est en contact avec la police locale et les dirigeants des différentes communautés, ainsi qu'avec la Mission EULEX, afin d'intensifier les efforts visant à résoudre toutes les affaires criminelles interethniques, qui compromettent en particulier les perspectives de paix et de réconciliation. Plus important encore, la voix de la MINUK vient s'ajouter à celle d'autres membres de la communauté internationale, qui appellent les responsables politiques à fournir des efforts plus énergiques et plus efficaces et à utiliser leurs positions d'autorité pour contribuer à changer cette atmosphère dans laquelle les crimes interethniques sont tacitement tolérés.

Le sentiment de sûreté et de sécurité compte parmi les éléments clefs ayant un effet négatif sur les retours de personnes déplacées appartenant à des minorités. Le rythme plus lent des retours au Kosovo observé récemment continue de nous préoccuper bien que l'opposition déclarée aux retours ait faibli, début novembre, une manifestation publique, rassemblant quelque 200 membres d'une communauté d'accueil d'Albanais du Kosovo dans un village auparavant mixte de la municipalité de Ferizaj/Uroševac, a empêché une visite de déplacés internes serbes, qui ont dû partir, escortés par la police, après qu'un de leurs minibus eut été visé par des jets de pierres à l'extérieur du lieu de la réunion. Cet incident nous inquiète mais nous notons que les responsables municipaux ont dénoncé publiquement l'opposition de la communauté d'accueil et ont pris des mesures pour reprogrammer cette visite.

Nous avons de meilleures nouvelles en ce qui concerne la préservation des sites historiques serbes orthodoxes. Je suis heureux d'annoncer que, depuis le printemps 2009, lorsque la police du Kosovo a progressivement assumé la responsabilité des dispositifs de sécurité sur les sites protégés, l'on observe un recul du nombre d'incidents sur lesdits sites. Actuellement, des équipes ethniquement mixtes de la police kosovare sont chargées d'assurer la sécurité sur 21 sites, pour la plupart des églises et des monastères. Bien que l'Église orthodoxe serbe estime que la situation autour des sites religieux est fragile et ait pris ses propres mesures de protection physique, le meilleur moyen de garantir la sécurité de ces sites sur le long terme est de renforcer les relations positives entre l'Église et les représentants locaux de la communauté albanaise du Kosovo, dans lesquelles de hauts dignitaires religieux s'investissent activement. L'appui constant que les autorités kosovares apportent aux mécanismes en place pour la protection spéciale et la reconstruction des sites orthodoxes, y compris la Commission chargée de la reconstruction, contribuerait à ce processus.

Seuls de modestes progrès ont été faits dans l'action entreprise pour savoir ce que sont devenues et où se trouvent les personnes disparues. À cet égard, je voudrais réitérer l'appel lancé à tous ceux qui détiennent des informations à ce sujet pour qu'ils se fassent connaître et transmettent ces informations au Comité international de la Croix-Rouge.

Enfin, je voudrais dire quelques mots sur les mesures prises par EULEX pour enquêter sur les allégations figurant dans la résolution 1782 (2011) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, intitulée « Enquête sur les allégations de traitement inhumain de personnes et de trafic illicite d'organes humains au Kosovo ». Une Équipe spéciale a été créée et a repris l'enquête préliminaire lancée par EULEX sur ces allégations. Le procureur en chef a annoncé qu'il avait obtenu de l'Albanie qu'elle s'engage à coopérer à l'enquête, et s'est lui-même engagé à suivre la piste d'indices où qu'elle mène. Il a récemment

rencontré les Présidents du Kosovo, de l'Albanie et de la Serbie, ainsi que les procureurs chargés des crimes de guerre dans les trois capitales. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général,

> « Belgrade reste d'avis qu'un organe indépendant doté de pouvoirs d'investigation en Albanie et au-delà devrait être créé par le Conseil de sécurité pour mener l'enquête. » (*S/2011/675, par. 29*)

Pour terminer, je voudrais remercier les membres du Conseil pour l'appui qu'ils accordent à la MINUK, et en particulier pour leurs efforts constants visant à contribuer à des solutions qui non seulement correspondent aux valeurs et aux buts de l'Organisation des Nations Unies, mais qui aident également à concrétiser les aspirations des peuples de la région à un avenir plus pacifique et plus prospère dans l'enceinte de l'Europe. Nous comptons sur l'appui continu du Conseil aux efforts que nous faisons pour régler les problèmes urgents et délicats qui sont décrits dans le présent rapport du Secrétaire général. En outre, nous espérons que le Conseil nous aidera en appuyant de toute son autorité les messages que nous adressons aux parties, notamment à propos de leurs directions respectives.

Bien que certains voient dans le Kosovo un conflit gelé, je pense pour ma part que la situation est fluide et dynamique. C'est potentiellement une source de plus grands dangers mais il existe aussi de véritables possibilités de trouver une solution viable et durable qui pourrait permettre de résoudre les tensions qui règnent depuis longtemps. Je suis convaincu que, sous la direction avisée du Conseil, nous pourrons y parvenir. Avant tout chose, je pense que ce qu'il faut maintenant, c'est que les parties fassent preuve de la bonne volonté, du pragmatisme, de l'audace, du courage et de la détermination nécessaires pour réaliser des progrès réels. Il ne leur est rien demandé d'autre que d'assumer leurs pleines responsabilités politiques pour ne pas laisser passer les occasions qui se présentent actuellement de s'acheminer vers des solutions pacifiques et durables.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Zarif de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Vuk Jeremić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie.

M. Jeremić (Serbie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance du Conseil de sécurité en application de la résolution 1244 (1999).

Je salue la présence du Représentant spécial Farid Zarif. Je le félicite de sa récente nomination et le remercie de ses observations. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) demeure un pilier fondamental de la paix et de la stabilité dans la province.

Je voudrais commencer ma déclaration en exprimant une fois de plus notre profonde gratitude à la forte majorité des nations du monde qui respectent la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie. En continuant d'appuyer le principe d'inviolabilité des frontières des États Membres de l'ONU, ils font en sorte que ne soit pas créé un dangereux précédent qui pourrait se reproduire dans toute autre partie du monde avec des conséquences dévastatrices pour la paix et la stabilité internationales.

La situation en matière de sécurité au Kosovo, notre province sud, s'est considérablement aggravée depuis la fin de la période sur laquelle portait le précédent rapport. Les mises en garde répétées de la Serbie contre tout recours unilatéral à la force qui aurait des effets négatifs sur la stabilité ont continué d'être ignorées par certains acteurs clefs. Malgré des efforts diplomatiques considérables, il n'a pas été possible d'atteindre un consensus sur le caractère inacceptable de l'unilatéralisme et de l'utilisation de la force. En conséquence, tout est aujourd'hui beaucoup plus difficile car les positions se durcissent du fait de la dégradation des conditions sur le terrain. Il est vraiment frustrant de constater que tout cela était éminemment évitable si chacun avait eu suffisamment de patience pour chercher des solutions par des moyens exclusivement pacifiques et le dialogue.

Au début de la période de trois mois couverte par le rapport du Secrétaire général (S/2011/675), il était possible d'être prudemment optimiste, étant donné que certains aspects de la situation au Kosovo semblaient s'améliorer. Le cinquième cycle de dialogue entre Belgrade et Pristina venait de se tenir le 2 juillet et avait débouché sur des accords s'inscrivant dans le cadre défini par la position de neutralité de l'Organisation concernant certains domaines importants. Toutefois, au lieu de chercher à mettre à profit l'élan positif, Pristina a fait le choix de tenter de changer unilatéralement la réalité sur le terrain, ce qui sort manifestement du cadre du dialogue.

Cela s'est produit deux fois pendant la période à l'examen. La première fois, le 25 juillet, lorsque les autorités des Albanais de souche du territoire ont ordonné le déploiement dans le nord du Kosovo des groupes paramilitaires appelés Groupes régionaux d'appui opérationnel dans le but de s'emparer des postes de contrôle administratifs connus sous les noms de postes frontière 1 et 31. Selon le rapport, « cette opération n'était coordonnée ni avec les présences internationales ni avec les populations locales » (*S/2011/675, par. 3*). En conséquence, la dynamique a changé du jour au lendemain, – ce qui a conduit à « une détérioration sensible de la situation en matière de sécurité » (*ibid., par. 10*) dans le nord du Kosovo. Le rapport indique aussi que « en réaction aux mesures prises par Pristina, les Serbes du Kosovo, qui continuent à rejeter l'autorité des institutions kosovares, ont érigé des barrages » (*ibid., par. 4*). Grâce en partie à la réaction rapide, bien que mesurée, de Belgrade, la situation a été maîtrisée et n'a pas dangereusement dégénéré. La situation générale dans le nord du Kosovo a cessé de s'aggraver à la fin d'août même si les tensions sont restées élevées.

C'est sur cette toile de fond que le sixième cycle de dialogue a eu lieu le 2 septembre à Bruxelles. Une autre solution reposant sur la position de neutralité a été trouvée, cette fois concernant les timbres de douane. Nous avions été amenés à penser que, pendant la période à venir, la mise en œuvre serait débattue de bonne foi afin que les procédures fondamentales puissent être arrêtées d'un commun accord et mises en œuvre. Au lieu de cela, pour la deuxième fois en plusieurs mois, on a tenté d'imposer un résultat qui n'entre manifestement pas dans le cadre du dialogue sur la même question, à savoir les postes frontière 1 et 31.

Le 7 septembre 2011, Hashim Thaçi, le prétendu Premier Ministre du Kosovo, a explicitement exprimé son objectif, qui est de préserver l'intégrité territoriale et de prendre le contrôle de la République du Kosovo. Il a également déclaré que des fonctionnaires des douanes du Kosovo, nommés par le Service des douanes du Kosovo, seraient présents; la police des frontières du Kosovo, nommée par la police du Kosovo, serait présente. Un document intitulé « Plan opérationnel de la police du Kosovo » a confirmé cette intention. Il y est dit : « Toutes les opérations seront menées sur la base de la souveraineté du Kosovo et conformément aux lois et règlements en vigueur au Kosovo ».

Cela est manifestement incompatible avec la résolution 1244 (1999) et s'écarte radicalement du cadre défini par la position de neutralité de l'ONU. Ce document ne tient par ailleurs pas compte des termes de l'accord en six points du Secrétaire général, qui a été accueilli favorablement par le Conseil en novembre 2008 et indique très précisément que « les fonctionnaires des douanes internationaux nommés en application de la résolution 1244 (1999) seront réaffectés aux postes frontière 1 et 31 ».

Néanmoins, tant la Force de paix au Kosovo (KFOR) que la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) ont choisi d'appuyer l'opération qui a débuté le 16 septembre. Des mises en garde explicites ont été lancées la veille de l'intervention annoncée selon lesquelles cela signifierait en fait que l'on sortirait du cadre défini par les mandats respectifs de la KFOR et d'EULEX en violation de la résolution 1244 (1999). Non seulement cela saperait le caractère central du processus de dialogue, mais il était également tout à fait évident que cela attiserait les tensions dans le nord du Kosovo et aboutirait certainement à une perte de légitimité des missions internationales aux yeux de la population locale.

L'inévitable s'est malheureusement produit. Les habitants du nord du Kosovo ont réagi en renforçant les barrages routiers existants et en en érigeant de nouveaux. Leur ferme détermination à résister à l'imposition d'un régime résolument rejeté est devenu l'un des éléments les plus visibles de la réalité sur le terrain. Il est regrettable que certains des rares affrontements soient devenus violents et aient fait des blessés dans les deux camps. La Serbie a toujours condamné rapidement et catégoriquement l'utilisation de la force par quelque partie que ce soit.

À ce moment particulièrement délicat, il est crucial que nous envoyions les bons messages et que nous tirions des enseignements appropriés de l'incident survenu récemment à Dudin krš, près de Zveçan, et hier à Jagnjenica. Ces deux incidents ont commencé de manière semblable. Des soldats de la KFOR qui n'avaient pas été provoqués se sont rapidement approchés des barrages et ont immédiatement commencé à les démonter avec du matériel lourd. La situation a alors dégénéré. Des villageois des zones

voisines ont commencé à arriver pour défendre leurs positions. Dans les deux cas, de nombreux civils et des dizaines de soldats ont été blessés.

Nous demandons à toutes les parties prenantes sur le terrain dans le nord du Kosovo – aux responsables de la KFOR et d'EULEX, de même qu'aux dirigeants des communautés locales – d'engager un dialogue et d'œuvrer immédiatement au rétablissement du calme. L'enlèvement des barricades est manifestement dans l'intérêt de la paix et de la stabilité, mais cela devrait se faire exclusivement par des moyens pacifiques. Nous devons trouver un moyen de sortir du cercle vicieux de la violence, où seul l'extrémisme prospère. C'est le signe cependant qu'à chaque fois qu'un nouveau cycle de dialogue entre Belgrade et Pristina doit avoir lieu – dans le cas présent, demain – l'unilatéralisme revient soudain sur le devant de la scène.

Des négociations menées de bonne foi supposent que l'on s'abstienne d'utiliser des instruments de contrainte. Ce sont des concepts mutuellement exclusifs. Soit on négocie de bonne foi, soit on cherche à régler la question par l'imposition de la force. Le choix ne pourrait pas être plus clair : le dialogue pacifique ou l'action unilatérale. La Serbie est prête pour la première solution, et elle rejette catégoriquement la deuxième. Nous nous faisons donc l'écho de la conclusion du rapport selon laquelle « les questions délicates concernant le nord du Kosovo ne peuvent être réglées que par des moyens pacifiques, en tenant compte des vues des communautés locales » (*ibid., par. 56*).

Bien que nous ayons à juste titre axé notre attention sur les événements qui ont lieu dans le nord, nous ne devons pas oublier que la situation dans le sud a aussi empiré. Le rapport souligne que, par rapport à la même période l'année dernière, « le nombre d'incidents violents touchant la population serbe dans cette zone [au sud de l'Ibër/Ibar] a augmenté à la suite des événements de juillet » (*ibid., par. 20*). Outre le meurtre brutal d'un rapatrié serbe du Kosovo, le rapport énumère également de nombreux actes de profanation et de vandalisme contre des lieux saints et des cimetières de l'Église orthodoxe serbe, des jets de pierres contre des véhicules, des incendies criminels, des cambriolages, des vols de matériel agricole et des contaminations de puits d'eau potable. Le rapport ne dit pas si ces crimes inspirés par la haine ont été élucidés ou si quelqu'un en a été tenu responsable.

Malheureusement, le rapport omet un certain nombre d'autres incidents qui assombrissent encore davantage le tableau général de la situation sur le terrain dans la province. Je me contenterai de n'en citer qu'un seul, mais qui est caractéristique. Le 28 juillet, aux abords de la localité de Doganović sur la route de Vitina-Štrpce, deux Serbes de souche, en provenance de Klokot, ont été arrêtés par un contingent des unités spéciales de la Police régionale du Kosovo. Ils allaient vendre leurs légumes au marché de Štrpce. Ils ont été contraints de sortir de leur véhicule et leurs papiers d'identité serbes – valides selon les termes du dialogue – ont été déchirés. Leurs plaques d'immatriculation – aussi valides selon les termes du dialogue – leur ont été retirées. Les agents des unités spéciales se sont mis ensuite à les frapper impitoyablement. De nombreux incidents semblables ont eu lieu, mais je pense que celui-ci illustre suffisamment la situation.

Vu ces circonstances choquantes, il n'est pas étonnant que pour les personnes déplacées de la communauté serbe du Kosovo « les retours continuent de s'effectuer à un rythme sensiblement lent » (*ibid., par. 32*). Au cours de ce trimestre, seuls 96 Serbes de souche sont revenus dans la province, moins de la moitié par rapport à la même période de l'année précédente. L'avenir semble encore plus sombre. Selon un document du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés intitulé « Rapport Global 2012-2013 du HCR – Serbie (Kosovo : résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité », les possibilités de retours sont quasiment épuisées.

Il y a presque un an, le Conseil de l'Europe a publié un rapport extrêmement troublant intitulé « Traitement inhumain de personnes et trafic illicite d'organes humains au Kosovo ». Depuis, très peu a été fait pour essayer de faire la lumière sur ces allégations – surtout au vu de la nature particulièrement odieuse de ces accusations. À cet égard, nous nous félicitons de la nomination récente de Clint Williamson au poste de procureur principal de l'Équipe spéciale d'enquête d'EULEX. Nous l'aiderons lui et son équipe dans toute la mesure de nos possibilités, car nous pensons que leur contribution peut être précieuse pour découvrir la vérité sur ce qui s'est produit à l'intérieur même du Kosovo.

Toutefois, cela reste manifestement insuffisant, car les prélèvements et le trafic allégués d'organes de civils serbes innocents ont eu lieu au-delà de ce

territoire. Malgré les protestations de ceux qui soutiennent le contraire, il est indéniable qu'EULEX ne peut pas opérer à pleine capacité en dehors du Kosovo. En d'autres termes, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo n'a ni le mandat ni la compétence *ratione temporis* et territoriale nécessaires pour mener une enquête globale. L'Équipe spéciale d'enquête d'EULEX n'est pas à même de faire coopérer toutes les parties concernées. Seul cet organe le peut.

Nous ne sommes pas opposées à ce que la Mission EULEX soit au cœur du mécanisme d'enquête. Mais elle doit être habilitée par le Conseil de sécurité et lui rendre des comptes à celui-ci. C'est la norme qui a été appliquée dans tous les cas précédents de graves crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans les Balkans, quel que soit le camp auquel appartenaient les auteurs de ces crimes et leur rôle politique. Il n'y a pas véritablement de raison de ne pas procéder dans ce cas aussi à une enquête globale et indépendante dont le monde entier aura connaissance.

C'est la seule façon de garantir l'équité et la transparence et d'empêcher que l'engagement total de quiconque soit remis en cause. Toutefois, il y a quelques jours, le porte-parole de l'Équipe spéciale a déclaré que les détails de l'enquête menée resteraient confidentiels jusqu'à la fin, ajoutant que cela pourrait prendre des années. Cela est scandaleux et inacceptable. Si les hauts responsables du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie rendent compte de leurs travaux au Conseil de sécurité tous les six mois, pourquoi ceux qui sont chargés de l'affaire du trafic d'organes ne le feraient-ils pas aussi? Nous avons déjà présenté des propositions sur le mécanisme d'enquête, et nous invitons instamment le Conseil à y donner suite.

Quoi qu'il advienne, la vérité ne pourra être mise au jour sans les garanties les plus strictes de protection des témoins. Mais ces garanties n'existent tout simplement pas pour le moment. Récemment, la mort mystérieuse d'un témoin clef dans un procès important pour crime de guerre a renforcé le sentiment qu'EULEX est incapable de garantir la sécurité de ceux qu'elle doit protéger. L'accusé dans le procès en question est Fatmir Limaj, un puissant ancien ministre du gouvernement d'Hashim Thaçi. Le Conseil de l'Europe l'a identifié, ainsi que plusieurs autres, dont M. Thaçi lui-même, comme faisant partie des personnes ayant joué un rôle essentiel dans divers types d'activités criminelles.

Le témoin, M. Agim Zogaj, avait été placé sous la protection d'EULEX, mais, on ne sait pourquoi, il a fini seul et a été retrouvé mort dans un parc à Duisburg, en Allemagne. Les autorités locales ont déclaré qu'elles ne savaient pas qu'il devait être protégé 24 heures sur 24. Dans un extrait authentique de son journal publié à titre posthume par le quotidien de Pristina, *Koha Ditore*, Agim Zogaj, s'adressant directement à Limaj écrit « pendant des années mes enfants ont eu plus peur de vous que de Milošević ». Dans un autre passage, écrit juste quelques jours avant sa mort, il laisse entendre qu'EULEX n'avait pas les moyens de le protéger. On peut se demander alors s'il s'est vraiment suicidé, comme l'a conclu initialement la police nationale.

Mon gouvernement est déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour ouvrir la voie à l'instauration d'une paix globale entre les Serbes et les Albanais. Nous continuerons de travailler sans relâche à cette fin, malgré tous les revers causés par l'unilatéralisme. Le dialogue est le seul moyen dont nous disposons pour atteindre cet objectif. Il a pour objet – comme indiqué dans la résolution de l'Assemblée générale qui a été adoptée par acclamation et a lancé le dialogue – « d'améliorer les conditions de vie des populations » (*résolution 64/298, par. 2*). C'est là son objectif le plus important et le plus neutre. Les pourparlers ne sont pas un exercice consistant à imposer la position de l'une ou l'autre partie. Ils sont axés sur des considérations pratiques. Si les deux parties sont prêtes à faire preuve de souplesse, elles peuvent certainement trouver un terrain d'entente.

Un grand leader du XXe siècle a lancé un appel célèbre. « Prenons un nouveau départ », a-t-il dit,

> « en nous rappelant qu'une attitude civilisée n'est pas un signe de faiblesse, et que la sincérité doit toujours être démontrée. Ne négocions pas sous l'emprise de la peur. Mais n'ayons jamais peur de négocier. Que chaque camp cherche à savoir quels sont les problèmes qui nous unissent au lieu d'aggraver les problèmes qui nous divisent. »

Nous devons relancer nos efforts. Il est essentiel que toutes les parties prenantes s'engagent à faire du dialogue le seul mécanisme au sein duquel leurs divergences se manifestent.

La situation au Kosovo empire. Une action plus énergique de cet organe est nécessaire. Je demande au Conseil de sécurité de veiller à ce qu'aucun autre acte unilatéral ne puisse désormais être imposé, et qu'il se prononce de manière claire, catégorique, impartiale, et neutre. J'exhorte cet organe à faire cette démarche sans plus hésiter.

Si nous nous soucions vraiment de la paix et la stabilité au Kosovo, si notre objectif est de rétablir la sécurité et d'améliorer la qualité de vie de la population sur le terrain, rien ne peut alors justifier que nous refusions d'entendre cet appel maintenant. Si le Conseil n'agit pas, il renoncera de façon décevante à la responsabilité que lui a confiée la famille des nations du monde. En revanche, une prise en charge de la situation actuelle ne fera que renforcer les aspects positifs et le respect des principes fondateurs de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Enver Hoxhaj.

M. Hoxhaj (*parle en anglais*) : J'ai le grand honneur de m'adresser de nouveau au Conseil de sécurité au sujet de ce qui s'est passé récemment au Kosovo. Je remercie également le Conseil de sécurité, au nom du peuple kosovar, pour l'appui apporté à notre démocratie encore jeune, mais déjà opérationnelle et multiethnique.

Nous sommes saisis du rapport le plus récent du Secrétaire général sur le Kosovo (S/2011/675). La situation exposée dans le rapport nous rappelle que le Kosovo est un État important des Balkans. Quatre ans après son indépendance, le Kosovo s'est révélé être un facteur de paix, de stabilité et de sécurité dans la région et dans l'ensemble de l'Europe.

Je voudrais ici quatre faits nouveaux importants survenus au Kosovo.

Le premier a trait à la poursuite de la consolidation du Kosovo en tant qu'État. Au cours des trois derniers mois, nous avons réalisé des progrès d'une importance cruciale dans le renforcement de nos institutions. Le Kosovo a maintenu une stabilité institutionnelle, et on peut constater des améliorations à tous les niveaux, dont la gouvernance démocratique, l'état de droit et une économie de marché. L'État a démontré sa cohésion. Un rapport publié récemment par le Programme des Nations Unies pour le développement indique que la population est généralement plus satisfaite du travail accompli par les principales institutions exécutives, législatives et judiciaires.

Le processus de démocratisation est en bonne voie. Il existe un dialogue ouvert et démocratique qui inclut tous les acteurs de la société et qui porte sur une vaste gamme de politiques et de questions de tous ordres, comme le montre le travail de la Commission pour les changements constitutionnels et de la Commission pour une nouvelle loi électorale. La coopération entre tous les partis politiques et les autres acteurs non politiques est excellente. L'Assemblée du Kosovo a voté 33 lois sur des questions telles que la coopération municipale, les personnes disparues, l'éducation, les règlements cadastraux et la coopération juridique internationale sur les questions pénales.

Nous sommes résolus à renforcer l'état de droit. Le système judiciaire du Kosovo lutte contre la criminalité organisée et la corruption. Il y a eu des résultats concrets concernant des cas de crimes de guerre, de criminalité organisée et de corruption. Dans tous ces cas, le Kosovo a bénéficié d'une préparation excellente auprès de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Encore une fois, nous considérons que l'état de droit est indispensable au développement du Kosovo et des Balkans occidentaux.

Comme d'autres pays de la région, nous avons été confrontés à de nombreux défis cette année. Bien que notre peuple soit optimiste quant aux perspectives de développement économique, le chômage reste l'un des grands problèmes auxquels nous devons faire face aujourd'hui. C'est pourquoi nous nous attachons avec acharnement à assurer la croissance économique et le bien-être social.

La Kosovo a maintenu la stabilité macroéconomique et une croissance économique continue. Alors que l'Europe connaît une crise de la dette, le Kosovo reste l'un des pays les moins endettés des Balkans. La nouvelle loi budgétaire a été présentée au Parlement plus tôt ce mois-ci. Elle prévoit pour l'année prochaine une augmentation de 6 % du produit intérieur brut. Nous comptons couvrir cette augmentation grâce aux investissements, aux exportations et à la consommation, ce qui aura pour effet de créer des emplois et d'alléger le chômage. Nous considérons la croissance économique comme un

élément capital de notre cohésion sociale et de nos efforts en matière d'intégration ethnique.

Au cours de la période considérée, nous avons fait des progrès considérables en matière de participation aux initiatives régionales et internationales. Nous avons été et restons un membre responsable de la communauté internationale. L'ampleur et l'étendue géographique de la reconnaissance du Kosovo sont mondiales, preuve que notre indépendance est une réalité géopolitique. À cet égard, je remercie les Gouvernements du Gabon, du Koweït et de la Côte d'Ivoire d'avoir pris la décision de reconnaître l'indépendance du Kosovo. Nous sommes convaincus que bientôt beaucoup d'autres pays feront de même. À la suite du verdict décisif de la Cour internationale de Justice confirmant que la déclaration d'indépendance du Kosovo ne violait ni le droit international ni la résolution 1244 (1999), il n'existe aucune raison légale de reporter la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo.

Mon deuxième point a trait au processus d'intégration européenne. Nous considérons que le Kosovo, comme d'autres pays des Balkans, est une région critique de l'Europe de par son histoire, sa géographie et sa culture. Toutefois, l'intégration politique, dans le cadre du processus d'intégration européenne, est la meilleure façon d'assurer la paix, la stabilité et la prospérité à long terme dans notre région. En même temps, c'est aussi le meilleur moyen pour la région de surmonter ses divisions grâce à un processus de réforme et d'appui mutuel.

J'informe le Conseil que le 12 octobre, nous avons reçu le rapport intérimaire de la Commission européenne, qui expose correctement la situation sur le terrain et signale qu'« en matière de critères politiques, le Kosovo a progressé dans un certain nombre de domaines importants ». Le travail du Gouvernement central et des autorités locales et des départements concernés a fait l'objet de louanges. Le rapport a également mentionné les progrès réalisés dans nos efforts de décentralisation et de mise sur pied d'institutions pluriethniques et d'une société diversifiée.

Comme nos voisins, nous aspirons à assurer la libéralisation du régime d'octroi des visas pour tous les citoyens et l'établissement de relations contractuelles avec l'Union européenne. En raison de nos progrès, le rapport a annoncé la nouvelle tant attendue de l'ouverture d'un dialogue sur le processus de libéralisation du régime d'octroi des visas d'ici la fin de l'année. C'est une réalisation remarquable pour le Kosovo. Nous espérons également que le Conseil européen nous aidera à établir une relation contractuelle sous la forme d'un accord commercial ou même d'un accord de stabilisation et d'association.

Je crois que le Kosovo ne doit pas être un pays oublié et isolé. En 2011, le Kosovo a fait des progrès importants sur la voie de l'intégration européenne. Nous espérons que 2012 sera l'année d'un Kosovo européen.

Le troisième point, important pour le Gouvernement du Kosovo et pour l'avenir de la région est la situation dans le nord du pays. Lors de nos réunions précédentes dans cette salle, j'ai exposé les vues de mon gouvernement quant à la situation dans le nord du Kosovo. Encore une fois, j'estime très important d'informer le Conseil de l'évolution récente de la situation.

La situation dans le nord du Kosovo est complexe. Elle menace la fonctionnalité du Kosovo en tant qu'État pluriethnique et par conséquent, la paix et la sécurité régionales. Le statu quo a été toléré depuis 1999, en violation de la résolution 1244 (1999). Dans ces circonstances, le Gouvernement serbe a contrôlé et parrainé le système global et illégal de ses structures. Des unités de police et des forces de sécurité, ainsi que des structures paramilitaires et de défense, sont toujours présentes et opérationnelles dans cette partie du Kosovo, en violation directe de la résolution 1244 (1999) et de l'Accord de Kumanovo, qui interdit explicitement à la Serbie de maintenir des services de sécurité et des forces armées.

Le fonctionnement des structures serbes illégales a constitué un obstacle majeur à l'intégration de la population locale et à la mise en place de l'état de droit. C'est la seule région de l'Europe où, au cours des 12 dernières années, il n'y a pas eu d'élections libres et démocratiques ou de participation à des institutions démocratiques. C'est aussi le seul cas en Europe où, par l'entremise de ses forces de sécurité, un pays contrôle une partie d'un autre pays. Dans cette zone, où l'ordre et la loi sont absents, les activités criminelles et la criminalité organisée ont prospéré. Comme nous l'avons vu, outre les répercussions économiques pour le Kosovo, la Serbie et le reste des Balkans, cette

situation catastrophique menace sérieusement la sécurité régionale.

Les structures de sécurité illégales de la criminalité organisée cherchent à créer un statu quo afin de sauvegarder leurs activités économiques illégitimes telles que la contrebande, le trafic, etc. Avec l'aide du Gouvernement serbe, ces structures illégales ont tenu la population en otage et menacent l'ordre et la paix.

Il convient de mentionner ici que depuis 1999, nous avons apporté de grandes contributions financières aux institutions locales de cette partie du Kosovo. Cette année seulement, nous avons investi cinq millions d'euros dans différents projets, et nous comptons en faire davantage. Malheureusement, Belgrade n'a jamais cessé d'intervenir et empêche toute forme de coopération, qui est dans l'intérêt de la communauté serbe qui s'y trouve.

Le Gouvernement kosovar fait preuve de patience depuis un an. Nous avons insisté sur le fait que cette situation doit être réglée en coopération avec les mécanismes internationaux. Nous restons déterminés à régler cette situation par la coopération et non la confrontation. Mais notre approche – qui consiste à donner une chance à la paix et à l'entente – a été utilisée de manière abusive par le Gouvernement serbe. La Serbie ne cesse de faire référence à la résolution 1244 (1999), comme elle l'a encore fait aujourd'hui. Mais la Serbie a tout fait pour empêcher la mise en œuvre de cette résolution dans le nord du Kosovo et l'avènement d'une société multiethnique dans cette région du Kosovo.

Il en va de même du Plan Ahtisaari depuis 2008. La plupart des dispositions de ce Plan visent à garantir aux Serbes du Kosovo les meilleurs mécanismes et tous leurs droits. À ce jour, le Kosovo a appliqué 90 % du Plan, et l'intégration des Serbes du Kosovo dans tout le pays est une réalité. Le Plan Ahtisaari n'a pas pu être mis en œuvre dans le nord car la Serbie n'a jamais montré le moindre intérêt pour l'amélioration des conditions de vie des Serbes de cette région.

Quand je parle du nord du Kosovo, je fais référence de manière spécifique à trois municipalités et demi : la partie nord de Mitrovica, Zvečan, Leposavić et Zubin Potok. Treize mille personnes vivent dans cette région du Kosovo mais la majorité des Serbes du Kosovo sont répartis sur l'ensemble du territoire kosovar, et 100 000 d'entre eux environ participent aux institutions du Kosovo à tous les échelons.

La décision du Gouvernement kosovar de faire respecter l'état de droit et d'appliquer des mesures de réciprocité en matière commerciale ne constituait pas un acte de violence. Il tentait ainsi de faire respecter la loi et de mettre en œuvre l'accord sur les timbres de douane conclu à Bruxelles. Le Gouvernement kosovar travaille en coordination étroite avec les partenaires internationaux pour garantir la liberté de circulation et la primauté du droit.

Que se passe-t-il actuellement dans cette région du Kosovo, au moment même où nous sommes réunis ici aujourd'hui? La situation reste inchangée, au point mort et dangereuse. Des camions, des blocs de pierre et d'autres obstacles bloquent la plupart des routes dans les trois municipalités du nord. Au total, 18 barrages routiers entravent la libre circulation des personnes et des biens. Même les contingents de la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), une force mandatée par la résolution 1244 (1999), et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) ne sont pas autorisés à franchir ces barricades. Cela pose une réelle menace à la sécurité au Kosovo et à la paix et à la stabilité régionales.

Nous sommes en même temps préoccupés par les propos belliqueux qui continuent d'émailler les discours des politiciens serbes. Un phénomène confirmé la semaine dernière dans les déclarations faites par plusieurs membres du Gouvernement serbe qui, évoquant le Kosovo, ont affirmé que la Serbie ne pourrait pas rester les bras croisés, pacifiquement, si une ligne rouge était franchie. Il s'agit là de propos menaçants et qui encouragent l'idée d'un équilibre de la peur entre le Kosovo et la Serbie.

Il faut préciser ici que depuis le 25 juillet, ce ne sont pas les institutions kosovares qui ont employé la violence, mais l'autre partie. Les structures de sécurité serbes illégales recourent systématiquement à la violence contre les citoyens et les soldats du maintien de la paix. Durant les deux dernières semaines seulement, plus de 54 soldats ont été blessés, y compris au cours de la flambée de violence d'hier.

Nous avons fait preuve de patience, en espérant que notre voisin, la Serbie, comprendrait que les barrages routiers et les menaces ne permettront pas de régler nos problèmes. Nous ne voulons pas participer à des scénarios de déstabilisation, et nous n'accepterons

pas d'être menacés par des formes destructrices d'intimidation. Nous sommes un partenaire constructif dans le règlement des problèmes que nous rencontrons mais nous ne renoncerons pas à notre tranquillité ni au fonctionnement de notre jeune État démocratique. Nous nous employons à améliorer nos relations de bon voisinage, qui restent axées sur le dialogue et l'intégration européenne.

Cela m'amène à ma dernière remarque : le dialogue sur les aspects techniques. Notre attachement à la paix, à la stabilité et à un avenir européen pour toute la région nous a conduit à nous lancer dans un dialogue avec la Serbie, facilité par l'Union européenne. Ce dialogue sur les questions techniques vise à trouver des solutions aux problèmes concrets auxquels la population se heurte quotidiennement.

Le dialogue constitue pour nous un moyen très important d'établir des relations de bon voisinage en tant que deux États indépendants. Nous sommes prêts à laisser le passé derrière nous et à travailler ensemble pour un avenir meilleur. C'est pourquoi nous prenons part à ce dialogue dans un esprit constructif et de bonne foi. Nous nous employons à obtenir des résultats permettant d'améliorer la vie de tous les citoyens, au Kosovo et en Serbie. Le règlement des questions liées à la libre circulation des personnes et des biens sera dans le plus grand intérêt des populations de nos deux pays.

Notre objectif est de faciliter l'accès aux services de tous les citoyens au Kosovo, et toutes les solutions que nous avons proposées jusqu'à présent visent à rassembler les communautés et non à les séparer. Je ne pense pas qu'il faille ou que l'on puisse mettre en place des services spécifiques à chaque ethnie pour l'électricité, la téléphonie mobile ou les plaques d'immatriculation car ces idées sont contraires aux valeurs et normes européennes. Nous accepterons donc toutes les solutions conformes à l'esprit européen. De telles solutions doivent être claires et faciles à appliquer et ne doivent pas aboutir à la mise en place d'autres structures parallèles.

Je tiens cependant à exprimer clairement la position de mon gouvernement concernant ce dialogue. Le Kosovo participe à ce dialogue et continuera de le faire. Nous nous félicitons que la Serbie, après plusieurs mois de boycott, soit revenue à la table de négociation la semaine dernière. Néanmoins, nous ne devons pas envisager ce dialogue comme un processus consistant simplement à assister à des réunions, sans obtenir de résultats concrets. Nous tenons beaucoup à ce qu'il donne des résultats et aboutisse à la mise en œuvre d'accords.

Comme je l'ai indiqué ici au cours des séances tenues en juillet et en septembre, le Kosovo et la Serbie se sont mis d'accord sur de nombreuses questions importantes. À ce jour, un seul de ces accords a été appliqué par la Serbie. Cela sape la confiance entre les deux parties et réduit les chances de conclure de nouveaux arrangements.

Le Kosovo est favorable à l'intégration de la région à l'Union européenne. Toutefois, nous n'accepterons jamais qu'un pays souhaitant intégrer l'Union, telle la Serbie, remette en cause le statut d'État du Kosovo et contrôle une partie de son territoire par le biais de structures de sécurité illégales. Nous estimons donc qu'il est temps que la Serbie lève les barrages routiers, démantèle ses structures de sécurité illégales et accepte le modèle européen de gestion intégrée des frontières entre nos deux pays.

Nous sommes absolument déterminés à appliquer le Plan Ahtisaari dans son intégralité car il s'agit du meilleur modèle pour l'intégration des Serbes du Kosovo. Ce Plan prévoit que les Serbes du Kosovo dans les trois municipalités concernées aient la possibilité de gérer les affaires locales de manière totalement autonome, un droit dont aucune autre communauté ne jouit aujourd'hui en Europe.

Nous comptons bien que le prochain cycle de dialogue, qui doit commencer demain, aura effectivement lieu et donnera des résultats concrets en matière de coopération régionale, de gestion intégrée des frontières ainsi que dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie. Je le répète, nous souhaitons vivement parvenir à un accord sur ces questions et, surtout, les mettre en œuvre sur le terrain. Nous espérons que la Serbie ne se sert pas de ce dialogue pour marquer des points sur le plan politique dans la perspective d'obtenir le statut de candidat à l'Union européenne. Nous espérons également qu'elle ne le boycottera pas à nouveau après le 9 décembre, date à laquelle le Conseil européen prendra des décisions importantes pour les Balkans.

Pour terminer, je voudrais dire que le Gouvernement kosovar est déterminé à garantir à tous ses citoyens l'avenir pacifique et prospère qu'ils méritent. Nous sommes fermement décidés à intégrer

la population de cette partie du Kosovo au reste du pays et à préserver nos frontières internationalement reconnues. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour communiquer avec les Serbes du Kosovo présents dans le nord du pays, et nous mettrons tout en œuvre pour permettre la mise en place d'institutions libres et démocratiques dans le nord afin que la population puisse vivre à l'abri de la peur et de l'intimidation. Le Gouvernement kosovar exercera son droit légitime à garantir le respect du droit, le maintien de l'ordre et la paix sur l'ensemble de son territoire. Les municipalités du nord font partie du Kosovo. Elles en feront toujours partie. Nous n'accepterons jamais le statu quo, une situation gelée ou une partition ethnique, comme le préconisent les hauts responsables serbes.

Je pense qu'au bout de 20 ans, l'heure est venue pour la Serbie de définir ses intérêts nationaux en envisageant son intégration politique à l'Europe et son développement économique, et non en termes de territoire. La Serbie doit accepter l'idée d'un Kosovo indépendant. Nous demeurons prêts à normaliser nos relations avec la Serbie. L'objectif politique de mon gouvernement est d'intégrer le Kosovo aux institutions euro-atlantiques.

Enfin, le Conseil de sécurité peut compter sur la coopération du Kosovo aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Comme le montre le rapport du Secrétaire général, une menace à la paix du Kosovo est de fait une menace à la sécurité et la stabilité régionales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Farid Zarif, de son exposé et de nous avoir présenté le rapport détaillé du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), qui couvre la période de juillet à octobre (S/2011/675). Je tiens également à remercier S. E. M. Vuk Jeremić, Ministre serbe des affaires étrangères, et M. Enver Hoxhaj de leurs déclarations.

Quelques avancées se sont produites au cours de la période considérée. Nous notons que durant le dialogue facilité par l'Union européenne qui s'est déroulé à Bruxelles le 2 septembre, la Serbie a accepté de reconnaître les timbres de douane du Kosovo. Les deux parties ont également conclu des accords sur la question des registres cadastraux et ont convenu de créer un cadastre complètement fiable au Kosovo, afin de fournir une certitude juridique et de protéger les droits des personnes ayant des revendications légitimes sur des biens fonciers. En outre, les deux parties ont exprimé leur volonté d'examiner plus avant les aspects techniques et politiques des questions portant sur les télécommunications, l'énergie et les diplômes universitaires. Les deux parties ont également poursuivi leur coopération sur la question des personnes disparues.

Si ces accords sont bienvenus, ils ont été éclipsés par la situation sur le terrain dans le nord du Kosovo. Nous notons avec préoccupation que la situation globale en matière de sécurité a été compromise par les événements survenus aux points de passage de la frontière et qu'il y a eu un accroissement de 24 % des incidents touchant des communautés minoritaires. Ces incidents ont également empêché les parties de poursuivre leurs pourparlers jusqu'à il y a environ une semaine. Les incidents survenus au cours de la période considérée et ceux qui se sont produits hier ont mis en évidence la fragilité de la situation en matière de sécurité dans la région. Il convient de gérer le problème avec soin.

Si nous nous félicitons des efforts déployés par la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) pour enquêter sur les allégations de traitement inhumain de personnes et de trafic illicite d'organes humains au Kosovo et que nous prenons note de la nomination du procureur en chef, la Serbie continue de souhaiter que le Conseil de sécurité joue un rôle dans cette enquête. Nous demeurons favorables à la création d'un mécanisme qui jouisse de l'appui et de la confiance de toutes les parties prenantes.

Nous estimons qu'un certain nombre de problèmes non réglés sont liés à la question du statut, qui ne peut être résolue que grâce à des pourparlers bilatéraux entre les parties. Bien que ces pourparlers soient facilités par l'Union européenne, il est essentiel que les entités internationales présentes au Kosovo, notamment la MINUK, EULEX et la Force internationale de sécurité au Kosovo, agissent dans le strict respect de la neutralité et de l'impartialité et conformément à leurs mandats respectifs, y compris la résolution 1244 (1999). Elles devraient également veiller à prévenir tout acte de violence ou toute modification du statu quo par la force. Les actions

unilatérales doivent être évitées et les parties doivent régler les questions sensibles par des moyens pacifiques sur la base de consultations et d'échanges avec toutes les communautés.

Pour terminer, nous appelons les parties concernées à régler toutes les questions concernant le Kosovo par la consultation et le dialogue et sans avoir recours à la violence ou à des mesures unilatérales déstabilisantes. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de répondre aux aspirations de tous les peuples concernés et d'instaurer une paix et une stabilité durables dans la région.

Mme DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Zarif de son exposé. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je remercie le Ministre des affaires étrangères Hoxhaj et le Ministre des affaires étrangères Jeremić de leur présence ici aujourd'hui et de leurs déclarations.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2011/675) met en lumière les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité à long terme au Kosovo et dans la région des Balkans. Toutefois, il met également l'accent sur les progrès accomplis par le Kosovo et la région, notamment l'accord conclu le 2 septembre entre Belgrade et Pristina relatif à la reconnaissance mutuelle de leurs timbres de douanes, ainsi qu'à leur coopération dans l'exécution de projets relatifs au patrimoine culturel. En dépit de la violence récente provoquée par les actes de quelques extrémistes, les États-Unis demeurent convaincus que le Kosovo et la Serbie finiront par régler leurs différends et que le Kosovo continuera d'établir les institutions fonctionnelles d'un pays démocratique. Je vais faire quatre remarques aujourd'hui.

Premièrement, nous faisons écho à l'appel lancé par le Secrétaire général à la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) pour qu'elle poursuive ses efforts en vue de garantir la liberté de circulation dans tout le Kosovo. Le Conseil a affirmé que le Kosovo était un territoire douanier unique, ce qui est tout à fait conforme à la résolution 1244 (1999) et à un élément clef du rapport du Secrétaire général de novembre 2008 sur la MINUK (S/2008/692), que le Conseil a accueilli avec satisfaction dans sa déclaration présidentielle du 26 novembre 2008 (S/PRST/2008/44). Le Kosovo a donc le droit de contrôler ses frontières et de faire respecter l'état de droit, en pleine coopération avec la communauté internationale. Le fait pour le Kosovo d'effectuer des contrôles douaniers ne peut par conséquent être considéré comme une action unilatérale. Par ailleurs, le Kosovo coordonne ses activités avec celles de la communauté internationale, y compris la KFOR et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX).

En outre, le Kosovo a annoncé son intention d'assumer tous les contrôles frontaliers et douaniers aux postes frontière après que la Serbie eut accepté de reconnaître les timbres de douane du Kosovo lors de la table ronde du 2 septembre. Le Kosovo a pris en main ces contrôles, conformément à un plan opérationnel élaboré en coordination avec EULEX et la KFOR. Les entraves à la liberté de circulation sont imputables à des factions extrémistes de Serbes du Kosovo, qui agissent avec l'appui d'institutions parallèles illégales et, dans certains cas, avec l'aval de responsables du Gouvernement serbe. Nous prions tous les acteurs, y compris le Gouvernement serbe, de coopérer pleinement avec la KFOR et EULEX pour procéder au démantèlement immédiat des derniers barrages routiers, garantir l'efficacité des contrôles frontaliers et promouvoir l'état de droit en coopérant à l'arrestation des principaux suspects. La MINUK est la mieux placée pour faciliter la réalisation de ces objectifs, en appuyant clairement la présence de douaniers kosovars aux postes frontière et en mettant l'accent sur le fait que le Kosovo est un territoire douanier unique.

Nous demeurons vivement préoccupés par la violence qui a sévi ces derniers mois dans le nord du Kosovo, notamment le meurtre d'un agent de police kosovar le 26 juillet; les attaques menées contre neuf soldats de la KFOR le 27 septembre; les blessures infligées à 21 soldats de la KFOR les 23 et 24 novembre; et, le 25 novembre, les blessures infligées à plus de 25 soldats de la KFOR, dont deux ont été touchés par des tirs d'artillerie alors qu'ils tentaient de démanteler les barrages routiers qui entravaient la liberté de circulation.

Il est profondément préoccupant que ces incidents se soient produits alors même que des structures de sécurité serbes restaient déployées illégalement dans ces zones. Les membres du Conseil devraient condamner catégoriquement la violence perpétrée à l'encontre de la KFOR et apporter clairement leur

appui à la Mission. Une attaque contre la KFOR est tout aussi inacceptable qu'une attaque menée contre des soldats de la paix des Nations Unies. Mon gouvernement tient à préciser que l'action de la KFOR est et a toujours été en complet accord avec le mandat qui lui a été confié au titre de la résolution 1244 (1999). Nous félicitons la KFOR de ne faire qu'un usage minimal de la force, au titre de la légitime défense, afin de désamorcer les tensions, et nous pensons que la demande d'enquête adressée par la Serbie au Secrétaire général au sujet des évènements du 27 septembre est injustifiée.

Deuxièmement, nous saluons les progrès accomplis à ce jour par l'Union européenne dans la facilitation du dialogue, tout en notant qu'il reste une longue liste de problèmes fondamentaux à régler. Nous félicitons le Gouvernement de la République de Serbie d'avoir repris le dialogue à la date du 21 novembre dans le cadre de la septième réunion, où les parties se sont entendues sur la reconnaissance mutuelle des diplômes universitaires, et nous félicitons le Gouvernement du Kosovo des progrès qu'il a faits dans la mise en œuvre des accords conclus précédemment. Nous appelons les deux parties à faire preuve de souplesse lorsqu'elles retourneront à la table de négociation demain 30 novembre. L'Union européenne continue de bénéficier de tout notre soutien dans son rôle de facilitateur du dialogue. Il s'agit du principal, en fait du seul dialogue de haut niveau entre les deux pays et il doit être énergiquement appuyé par toutes les parties.

Troisièmement, nous voudrions faire quelques observations relativement à certaines des affirmations qui figurent dans le rapport du Secrétaire général. Ainsi, le Gouvernement du Kosovo a notablement accru son aide aux rapatriés, en ressources humaines et financières, bien que leur nombre ait baissé. L'aide financière kosovare à la réinsertion des rapatriés a ainsi été multipliée par 10 entre 2010 et 2011. En outre, le Gouvernement central a renforcé sa coordination avec les municipalités et mis en place de nouveaux mécanismes afin de mieux répondre aux besoins des rapatriés. Le nombre réduit des retours volontaires n'a rien de surprenant, étant donné les conditions économiques difficiles et les litiges fonciers toujours non réglés. Nous relevons aussi que beaucoup de rapatriés potentiels ont fini par s'intégrer, au cours des 12 dernières années, sur leurs nouveaux lieux de résidence.

De plus, nous ne sommes pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'embargo imposé par le Gouvernement du Kosovo est directement responsable des difficultés dans lesquelles est censée se trouver la communauté serbe du Kosovo. L'interdiction d'accès qui a pu être imposée concernant les biens et services est à mettre directement au compte des agissements des Serbes du nord du Kosovo et de leurs institutions parallèles, qui ont gravement limité la liberté de circulation des personnes et des biens en installant des barricades à différents endroits et en recourant à la menace et à la violence. Ni la KFOR ni le Gouvernement du Kosovo ne peuvent être légitimement accusés de faire obstacle à l'importation de marchandises.

En dernier lieu, les États-Unis soutiennent totalement l'Ambassadeur Clint Williamson dans les nouvelles fonctions de procureur en chef qu'il vient d'assumer auprès de l'Équipe spéciale d'enquête. L'Équipe spéciale poursuivra l'enquête engagée par EULEX pour faire la lumière sur les allégations dont il est fait état dans le rapport du Rapporteur spécial du Conseil de l'Europe, Dick Marty. Le mandat d'EULEX prend sa source à la Constitution et dans les lois du Kosovo, et la mission conjointe de l'Union européenne donne expressément à EULEX pouvoir d'enquête et de poursuite concernant les crimes graves tels que ceux dont fait état le rapport Marty, et ce, en toute indépendance. En outre, les États voisins, y compris la Serbie, ont volontairement proposé de coopérer avec l'Équipe spéciale. Nous pensons donc qu'il n'est nul besoin que le Conseil de sécurité intervienne dans les enquêtes en cours d'EULEX.

La communauté internationale a investi énormément de temps et de ressources dans le maintien de la paix et de la sécurité au Kosovo et dans la région des Balkans. La région tout entière est maintenant sur le point de réaliser ses aspirations euro-atlantiques. Cette occasion ne doit pas être gâchée par les agissements de quelques extrémistes. À long terme, les communautés multiethniques du Kosovo seront pleinement responsables de leur avenir. C'est à elles qu'il appartiendra de décider si leur avenir sera synonyme d'impasse et de dissensions ou de dialogue et de coopération. Pour le court terme, toutefois, la communauté internationale doit faire en sorte que les obstacles physiques et politiques ne les empêchent pas d'atteindre leurs objectifs et de faire valoir leurs droits.

M. Tatham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : J'aimerais, pour commencer, remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Farid Zarif, de son exposé d'aujourd'hui. C'est également avec plaisir que je souhaite la bienvenue au Conseil au Ministre des affaires étrangères du Kosovo, S. E. M. Enver Hoxhaj, et au Ministre des affaires étrangères de la Serbie, S. E. M. Vuk Jeremić.

Le Royaume-Uni se félicite du rapport du Secrétaire général (S/2011/675), dont la teneur correspond en grande partie à l'analyse de la Commission européenne sur les progrès enregistrés au Kosovo. Un sujet qui revient dans les deux rapports, et sur lequel nous sommes d'accord, concerne le fait que si le Kosovo a enregistré des progrès, des réformes profondes restent toujours nécessaires. Les domaines où le Kosovo a fait des progrès particuliers cette année sont la réforme judiciaire et les migrations. Dans son rapport, le Secrétaire général signale, au nombre des tendances positives, le surcroît d'efforts déployés par les autorités du Kosovo pour lutter contre la criminalité organisée, notamment dans le cadre de mesures concertées contre la traite d'êtres humains, la contrebande, le blanchiment d'argent et le trafic de stupéfiants. La proposition qu'a faite la Commission européenne d'engager un dialogue officiel sur la libéralisation des visas met en évidence le travail considérable effectué par le Gouvernement du Kosovo dans les domaines de la réforme judiciaire et des migrations. Je félicite également le Kosovo de sa participation constructive au dialogue avec la Serbie facilité par l'Union européenne.

Mais des défis majeurs restent à relever. Le rapport de la Commission souligne à juste titre que l'état de droit et les droits des minorités sont des domaines où un surcroît d'efforts est nécessaire. Je me félicite de ce que le Gouvernement du Kosovo se soit engagé à enregistrer des progrès concrets sur ces questions, comme de la détermination avec laquelle il aborde les préparatifs d'une adhésion future à l'Union européenne.

Le rapport du Secrétaire général relève les problèmes qui continuent de se poser dans le nord du Kosovo et l'exposé que vient de nous faire le Représentant spécial, M. Zarif, a mis en exergue des évènements très inquiétants au cours de ces derniers jours. Beaucoup de citoyens sur place ne peuvent toujours pas mener une vie normale, confrontés qu'ils sont notamment à des taux de criminalité, de chômage et d'insécurité particulièrement élevés. Nous invitons le Gouvernement du Kosovo à redoubler d'efforts pour faire la preuve de son engagement envers ses concitoyens du nord du Kosovo, ainsi que des avantages concrets que l'on peut en retirer , au niveau, par exemple, de l'état de droit, de l'éducation et du chômage. J'exhorte M. Hoxhaj et ses collègues à œuvrer en ce sens avec lucidité et énergie.

Mais les responsabilités, face aux défis à relever, doivent être partagées. Il est impératif que tous les protagonistes s'abstiennent de toute action de nature à menacer la stabilité et la sécurité des habitants du nord du Kosovo. Comme le Secrétaire général le fait observer dans son rapport, les deux points de passage de la région nord autorisés par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo en 2001 restent effectivement fermés à la circulation par des barrages routiers illégaux. Ceux qui ont érigé ces barrages routiers nuisent au bien-être de leurs concitoyens et doivent immédiatement les lever. Je veux être clair : rien ne peut excuser les tentatives qui sont faites de restreindre la liberté de circulation dans le nord du Kosovo.

Rien ne saurait non plus justifier la violence. Nous déplorons profondément les victimes et les blessés de ces derniers mois, et adressons nos condoléances aux familles des victimes. Nous condamnons aussi de la façon la plus ferme les attaques dont ont fait l'objet les soldats de la paix de l'OTAN le 27 septembre, le 23 novembre et, tout dernièrement, celle du 28 novembre, près de Zubin Potok, où des manifestants ont utilisé des explosifs et des armes légères contre les soldats de la Force de paix au Kosovo (KFOR). Deux soldats ont subi des blessures par balles tandis qu'une vingtaine d'autres étaient également blessés dans les violences de lundi.

Il incombe à tous ceux qui sont en mesure d'influer sur la situation dans le nord du Kosovo, y compris le Gouvernement serbe, d'agir rapidement pour prévenir la violence et rétablir la liberté de circulation. Ils doivent aussi apporter un appui constant et sans équivoque à la KFOR comme à la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), qui s'acquittent de leur mandat légitime en vue d'assurer la sécurité et la liberté de circulation.

Le Représentant spécial du Secrétaire général a évoqué les mesures prises pour enquêter sur les allégations de criminalité organisée, notamment de

trafic d'organes, au Kosovo. Le Royaume-Uni se félicite de la désignation de l'expert des crimes de guerre des États-Unis, l'Ambassadeur Clint Williamson, à la tête de l'Équipe spéciale de l'Union européenne chargée d'enquêter sur les faits allégués de criminalité organisée, notamment de trafic d'organes, au Kosovo. Nous sommes également satisfaits que l'Ambassadeur Williamson ait déjà pu se rendre à Pristina, à Belgrade et à Tirana. Il peut compter, avec son Équipe spéciale, sur le plein appui du Royaume-Uni et toute sa confiance dans le sérieux et le professionnalisme de leur enquête. EULEX a évidemment les pouvoirs et toute la compétence nécessaires pour mener à bien cette mission.

Le dialogue facilité par l'Union européenne est crucial pour l'avenir du Kosovo comme de la Serbie dans le cadre de l'Union européenne, ainsi que pour le bien-être de leurs citoyens. Une coopération régionale de ce type est essentielle pour la stabilité et la prospérité futures des Balkans occidentaux. Nombre des défis auxquels sont confrontés aujourd'hui les Balkans occidentaux, comme la criminalité organisée, ne peuvent être efficacement relevés que par le biais d'une étroite coopération tant au niveau technique qu'au niveau politique.

La réunion de dialogue du 21 novembre a représenté un pas de plus en avant et nous nous en félicitons. Un accord a été trouvé sur la base de la reconnaissance mutuelle des diplômes universitaires, et des discussions constructives ont eu lieu sur les accords douaniers et la participation du Kosovo aux enceintes régionales. La coopération régionale fait partie intégrante du processus d'adhésion à l'Union européenne. C'est pourquoi le Royaume-Uni a accueilli avec satisfaction le fait que la Commission européenne mette l'accent sur l'importance de la normalisation des relations avec le Kosovo dans son récent avis sur la demande d'adhésion de la Serbie à l'Union européenne. Le Royaume-Uni est un fervent partisan de l'adhésion de la Serbie à l'Union européenne; nous ferons tout notre possible pour appuyer cette ambition.

Il y a de quoi se féliciter de la capture et de l'extradition de Mladić et Karadžić, qui ont marqué des moments historiques pour la justice internationale et pour la région, et témoignent d'un solide leadership. Le programme de réforme législative de la Serbie est impressionnant. Mais c'est la manière dont la Serbie choisira de répondre aux recommandations de la Commission sur le Kosovo qui va déterminer les prochaines étapes sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne.

La Serbie doit montrer qu'elle progresse dans la normalisation de ses relations avec le Kosovo, pour que les États membres de l'UE puissent être en mesure de lui accorder le statut de candidat au mois de décembre. Cela signifie, entre autres choses, de mettre pleinement en œuvre les accords déjà conclus dans le cadre du dialogue, de coopérer de manière constructive en vue de parvenir à des accords sur d'autres questions en discussion, et de prendre des mesures concrètes pour apaiser les tensions actuelles et restaurer la liberté de circulation dans le nord du Kosovo, notamment grâce à une coopération avec EULEX.

J'ai mentionné il y a un instant le caractère essentiel du dialogue pour l'avenir des deux pays. Je me fais l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général dans son rapport pour que Pristina et Belgrade continuent de faire confiance au dialogue. Il est capital que de nouveaux progrès soient réalisés au cours du nouveau cycle de pourparlers qui commencera demain. Nous exhortons le Kosovo et la Serbie à travailler avec énergie et à faire preuve d'imagination pour conclure de nouveaux accords. L'esprit de compromis et l'engagement seront indispensables.

La marche du Kosovo en tant qu'État indépendant viable est irréversible. Son avenir dépend de l'Union européenne ainsi que de tous les autres pays des Balkans occidentaux. Mon gouvernement continuera d'œuvrer sans relâche en vue d'atteindre cet objectif.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zarif, de son exposé. J'ai écouté attentivement les déclarations du Ministre serbe des affaires étrangères, M. Jeremić, et de M. Hoxhaj.

Au cours des derniers jours, la situation dans le nord du Kosovo est demeurée très tendue. La Chine juge cela extrêmement préoccupant, sachant que des minorités ethniques vivent dans le nord du Kosovo. Toutes les parties doivent avoir pleinement conscience que la situation sur le terrain est délicate et complexe. Elles doivent appréhender leurs différences avec prudence et par la voie du dialogue et de la négociation, et s'abstenir de toute action qui pourrait exacerber davantage les tensions.

La Chine invite une nouvelle fois les parties concernées à prendre des mesures pour apaiser les tensions dans le nord du Kosovo, et prévenir une escalade de la violence. Nous espérons que la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force internationale de sécurité au Kosovo joueront un rôle constructif de maintien de la stabilité s'agissant de la situation qui règne dans le nord du Kosovo, comme le stipulent les résolutions du Conseil de sécurité.

La situation au Kosovo influe sur la paix et la stabilité de la région des Balkans, voire de toute la zone européenne. La souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie doivent être respectées. La résolution 1244 (1999) constitue une base juridique importante pour le règlement de la question du Kosovo, un règlement qui doit respecter le cadre fixé par cette résolution et intervenir entre les parties elles-mêmes grâce au dialogue, à la consultation, à la négociation et à d'autres moyens pacifiques.

La Chine a pris note de la reprise des pourparlers entre la Serbie et le Kosovo, et espère que les deux parties continueront d'aplanir leurs divergences par la négociation. Nous déplorons, dans ce contexte, les tensions réapparues dans le nord du Kosovo.

La Chine est profondément préoccupée par le trafic illicite d'organes humains. Les actes qui violent les normes du droit international, et en particulier du droit international humanitaire, ne sauraient être tolérés. Les préoccupations de la Serbie concernant cette affaire sont justifiées. Nous sommes favorables à ce que l'ONU enquête sur les affaires pertinentes.

La Chine apprécie à leur juste valeur les activités menées par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), sous la direction du Représentant spécial, M. Zarif, et encourage la Mission à continuer de jouer un rôle positif dans le maintien de la paix et de la stabilité au Kosovo et dans l'ensemble de la région des Balkans.

M. Onemola (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Jeremić, Ministre serbe des affaires étrangères, de ses remarques perspicaces. Je remercie également M. Enver Hoxhaj de sa déclaration. Je félicite M. Farid Zarif de sa nomination comme Représentant spécial du Secrétaire général, et le remercie d'avoir présenté une mise à jour à propos de la situation au Kosovo.

Les derniers mois ont été marqués par une intense activité dans le cadre des efforts visant à réagir aux incidents frontaliers dans le nord du Kosovo. Le Conseil s'est réuni à plusieurs reprises pour répondre à la crise et tenter d'instaurer un climat d'apaisement. En outre, le Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi que d'autres acteurs, ont multiplié les contacts avec les parties afin de stopper la détérioration de la situation en matière de sécurité et de promouvoir la paix au Kosovo. Ces actions ont été, selon nous, opportunes car elles ont directement contribué à désamorcer les tensions sur le territoire.

Nous ne sommes cependant pas naïfs au point de croire que le problème est réglé. L'incident survenu hier semble confirmer nos craintes. Ces événements inquiétants, combinés à la détérioration des relations interethniques, nous rappellent une fois de plus combien il est impérieux de trouver une solution définitive aux problèmes en suspens s'agissant de ce territoire.

Nous souscrivons à l'analyse figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2011/675) que la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et la Force internationale de sécurité au Kosovo doivent collaborer activement avec les Serbes du nord du Kosovo pour renforcer la coordination et le partage des informations et instaurer la confiance parmi les populations locales. Les parties doivent sincèrement s'engager à promouvoir la réconciliation et le règlement pacifique des questions en suspens par la négociation plutôt que recourir à des actions unilatérales ou à la violence.

Il est également essentiel que toutes les présences internationales au Kosovo intensifient leur coopération et leurs échanges afin de maximiser l'impact de leurs efforts communs pour maintenir la paix et la stabilité sur le terrain. Pour étayer ces efforts, les acteurs régionaux et internationaux doivent parler d'une seule voix et travailler main dans la main pour maintenir la paix et la sécurité au Kosovo et dans la région.

La reprise des pourparlers facilités par l'Union européenne est une avancée positive; les parties ont beaucoup à en tirer. En effet, les accords conclus lors des réunions du mois de septembre et les progrès qui ont suivi dans le domaine du commerce témoignent des avantages pouvant découler de ces pourparlers. La communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, doit faire davantage pour renforcer la

confiance entre les parties afin de maintenir la dynamique des pourparlers de paix.

Nous sommes préoccupés par le faible nombre de retours enregistré durant la période à l'examen. Le Représentant spécial a, entre autres raisons, attribué cette situation à une diminution des projets de reconstruction de logements. Il importe d'investir davantage de ressources pour fournir l'infrastructure nécessaire aux retours et à leur viabilité. En outre, des efforts concertés de la part des autorités de maintien de l'ordre afin de prévenir le harcèlement et les attaques contre les rapatriés contribueront fortement à promouvoir la sécurité des retours, ainsi que la réconciliation et la stabilité et le développement à long terme du Kosovo. Nous demandons instamment au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés des Nations Unies, à la Mission d'administration intérimaire au Kosovo (MINUK) et à la communauté internationale de continuer à encourager l'instauration d'un climat propice aux retours.

Le Nigéria tient à souligner la nécessité de traduire en justice les personnes impliquées dans les traitements inhumains et le trafic illicite d'organes humains. Nous sommes également convaincus de la nécessité de tenir compte des vues et des préoccupations de tous les intervenants au moment de définir le format des enquêtes, ce qui, comme nous l'avons précédemment indiqué, garantira que leurs conclusions recueilleront l'adhésion la plus large possible.

Nous félicitons la MINUK de ses efforts pour promouvoir la sécurité et la stabilité au Kosovo et dans la région tout entière. L'engagement sans relâche de la MINUK auprès des parties aux accords dans des domaines comme l'état de droit, le patrimoine culturel et religieux, les retours, la réconciliation et le respect des droits de l'homme au Kosovo continue de jouir d'un appui solide. Nous remercions le Représentant spécial, M. Zarif, et le personnel de la MINUK de leurs contributions précieuses et nous tenons à les assurer de l'appui du Nigéria aux travaux de la Mission.

M. Araud (France) : Je remercie de leurs interventions, M. Vuk Jeremić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et M. Enver Hoxhaj, Ministre des affaires étrangères du Kosovo. Je félicite M. Farid Zarif pour sa nomination.

La situation dans le nord du Kosovo a fait l'objet de nombreuses réunions du Conseil depuis la fin du mois de juillet. Je ne vais donc pas revenir sur l'origine et le déroulement des incidents détaillés dans le rapport du Secrétaire général (S/2011/675). Mais de nouveaux affrontements viennent d'avoir lieu, qui ont fait quelque 25 blessés parmi les soldats de la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), dont deux par balles. Cette violence exercée contre une mission internationale chargée de garantir la sécurité des populations civiles est inadmissible. La France condamne ces attaques délibérées contre le personnel de l'Union européenne et de l'OTAN, personnel qui agit dans le cadre d'un mandat des Nations unies.

La réponse de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et de la KFOR pendant ces explosions de violence a été adéquate et proportionnée. Leur intervention en concertation avec les autorités locales a permis de faire baisser la tension, mais des barrages routiers dans le nord du Kosovo continuent d'entraver la mise en œuvre du mandat des contingents internationaux et rendent la vie des populations difficile. Nous appelons donc à la levée immédiate de ces barrages et au respect de la liberté de circulation, conformément à la résolution 1244 (1999).

Le retour au calme est d'abord dans l'intérêt des habitants du nord du Kosovo, qui sont les premiers à subir les conséquences de ces entraves à la circulation. Ni la communauté internationale, ni les États voisins, ne souhaitent voir ce territoire et ses habitants isolés et placés sous la coupe des réseaux criminels, qui sont à l'origine des violences, non par nationalisme, mais parce que le contrôle aux frontières rend plus difficiles les trafics dont ils vivent. Notre adversaire n'est pas la population locale, mais la criminalité organisée qui la manipule.

La reprise des relations commerciales entre la Serbie et le Kosovo, la présence d'EULEX aux postes frontière 1 et 31, conformément au mandat que l'Organisation des Nations Unies lui a conféré en 2008, et la reprise du dialogue facilité par l'Union européenne entre Belgrade et Pristina, le 21 novembre et demain le 30 novembre, sont des faits positifs qu'il faut encourager.

Le retour au calme est dans l'intérêt de Belgrade et de Pristina, qui souhaitent se rapprocher de l'Union européenne. C'est dans le cadre d'un dialogue, dans un esprit de compromis, que doivent être résolus les contentieux entre les parties. Nous appelons la Serbie

et le Kosovo à poursuivre ce dialogue dans un esprit de responsabilité et à concentrer leurs efforts vers une adhésion à l'Union européenne, en suivant les recommandations contenues dans le dernier rapport d'étape de la Commission et en s'abstenant de tout acte ou discours susceptible d'attiser les tensions.

Enfin, nous saluons la nomination de M. Williamson à la tête de l'Équipe spéciale d'EULEX chargée d'enquêter sur les allégations de trafics d'organes contenues dans le rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, rendu public à la fin de 2010.

Nous appelons tous les États de la région à poursuivre leur coopération avec la Mission EULEX et nous nous félicitons de la disponibilité qu'ils ont exprimée à cet égard. EULEX a donc les moyens de conduire une enquête crédible, qui doit pouvoir se poursuivre sereinement, sans être instrumentalisée, dans le cadre du dialogue.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Zarif de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2011/675). Je voudrais saisir cette occasion pour le féliciter à l'occasion de sa nomination officielle en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUK et lui souhaiter plein succès dans l'exercice de ces importantes fonctions.

La Fédération de Russie se félicite de la participation à la présente séance de M. Vuk Jeremić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie, dont elle partage les préoccupations.

Nous avons écouté attentivement la déclaration de M. Hoxhaj. Nous prenons acte du non-respect des dispositions de la résolution 1244 (1999). La position de la Fédération de Russie – sa non-reconnaissance de la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo – n'a pas changé. La résolution 1244 (1999) garde toute sa validité et continue d'être considérée par tous comme la base juridique internationale contraignante pour trouver un règlement à la question du Kosovo et assurer la sécurité dans la région.

Nous estimons qu'il est primordial que les parties concernées reprennent le dialogue en vue d'un règlement durable du problème du Kosovo. Les actions unilatérales de Pristina et la présence internationale dans le nord du Kosovo sont inacceptables.

La Fédération de Russie est profondément préoccupée par la détérioration soudaine de la situation dans le nord de la province, où des incidents graves se sont produits. Par exemple, le 9 novembre, dans un des quartiers de Kosovska Mitrovica – une zone connue pour sa diversité ethnique –, un groupe d'Albanais a ouvert le feu sur trois Serbes, dont l'un est décédé par la suite à l'hôpital. Le fait que, pendant ses funérailles le long du fleuve Ibar, des Albanais ont fait la fête en mettant la musique à fond se passe de commentaires.

La Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) fait pression sur les Serbes du Kosovo en faisant usage de la force. Hier encore, il y a eu des affrontements entre les deux groupes, au moment où les forces de l'OTAN tentaient de prendre le contrôle d'un barrage routier serbe dans la municipalité de Zubin Potok. On dénombre plusieurs dizaines de blessés des deux côtés. Le commandement de la KFOR a menacé d'utiliser ses armes avec l'intention de blesser. Pour nous, il est tout à fait évident qu'une telle situation aurait pu être évitée si la KFOR, au lieu de s'employer à démanteler les barrages routiers serbes érigés en réaction aux tentatives provocatrices de Pristina de prendre le contrôle de la frontière administrative avec la Serbie, s'attachait à assurer la sécurité dans l'intérêt de tous les habitants de la province, conformément à son mandat.

Les déclarations faites par certains de nos collègues du Conseil à l'effet que les actions de la KFOR et de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) permettent d'assurer la mise en œuvre des dispositions de la résolution 1244 (1999) relatives à la liberté de circulation et à un espace douanier unique pour le Kosovo ne sont rien d'autre qu'un exercice de sémantique. Il convient de se rappeler que ces mandats ont été adoptés, au titre de la résolution 1244 (1999), à une époque où le Kosovo jouissait d'une grande autonomie en tant qu'ancienne république de la Yougoslavie. La résolution appelait également à assurer la protection des intérêts de la population serbe et sa sécurité. Par conséquent, nous nous opposons à la mise en œuvre sélective des mandats de la KFOR et d'EULEX, qui sont ouvertement manipulés par les autorités du Kosovo.

L'usage de la force pour appliquer la loi dans la soi-disant République du Kosovo n'est pas conforme

aux mandats de ces entités internationales et constitue une violation de leur statut neutre. Dans ce contexte, et en gardant à l'esprit les lettres adressées par le Gouvernement serbe au Secrétaire général sur cette question, la Fédération de Russie exige une enquête approfondie sur l'incident du 27 septembre, au cours duquel la KFOR a utilisé ses armes et fait plusieurs blessés parmi les civils.

On ne peut que se demander pourquoi après 12 ans d'efforts, la communauté internationale n'a pas été en mesure de garantir un climat sûr pour l'une des parties au conflit du Kosovo? À cet égard, nous estimons qu'il serait souhaitable que dans son prochain rapport, le Secrétaire général procède à une analyse approfondie de la façon dont les différentes présences internationales s'acquittent de leurs mandats en matière de sécurité, mandats qui consistent à protéger les droits de toute la population du Kosovo.

Parallèlement, nous réclamons une enquête complète et objective sur les faits relatifs au trafic illégal d'organes humains mis au jour par M. Dick Marty, Rapporteur spécial de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. À notre avis, cette enquête devrait être menée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, par une entité qui devra faire rapport au Conseil de sécurité. À cet égard, nous notons que la situation au Kosovo en matière de protection des témoins est très déplorable, comme l'a confirmé le Conseil de l'Europe. Ces faits ont été ignorés de façon flagrante, et en conséquence, des témoins clefs ont été éliminés.

La situation en matière de sécurité reste tendue dans la province, essentiellement en raison de la tendance de Pristina à recourir de plus en plus à la force pour établir son contrôle sur les zones habitées par les Serbes. On ne saurait tolérer des attaques similaires à celles qui se sont produites en 2004. S'agissant du retour au Kosovo des personnes déplacées, qui sont en majorité serbes, la situation reste insatisfaisante. Cela est dû à plusieurs raisons, notamment le fait que les personnes déplacées n'ont pas le sentiment que leur sûreté serait garantie. Les maisons appartenant aux Serbes du Kosovo sont pillées et leurs biens volés en toute impunité. La présence internationale doit prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les lieux saints et les fidèles orthodoxes serbes. Nous partageons les préoccupations des autorités de la Serbie et de l'Église orthodoxe serbe en ce qui concerne la situation relative au transfert, des forces de l'OTAN à la police du Kosovo, des responsabilités de protection des sites faisant partie du patrimoine culturel et religieux. Ces actes pourraient engendrer un regain de tensions au Kosovo.

La Mission des Nations Unies au Kosovo doit, sur la base du mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité, jouer un rôle aussi actif que possible en faveur du règlement de la question du Kosovo. Nous appelons la MINUK à s'acquitter de ses fonctions, notamment concernant la représentation extérieure du Kosovo au sein des organisations et mécanismes régionaux et internationaux. Nous espérons que le nouveau Chef de la MINUK saura donner l'impulsion nécessaire aux travaux de la Mission.

Nous estimons que les mesures prises par le Conseil doivent signifier sans équivoque aux parties kosovares et aux acteurs internationaux présents sur le terrain qu'il est nécessaire de s'abstenir de recourir à la violence et de poursuivre le dialogue. La délégation russe fera circuler un projet de déclaration présidentielle à l'intention de la presse.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre à mes collègues pour féliciter M. Zarif à l'occasion de sa récente nomination au poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, et souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de la Serbie, S. E. M. Vuk Jeremić, ainsi qu'au Ministre des affaires étrangères du Kosovo, S. E. M. Enver Hoxhaj.

La situation au nord du Kosovo nous semble particulièrement préoccupante. Le mois dernier, nous avons observé une dégradation importante de la situation en matière de sécurité du fait des actes provocateurs de manifestants serbes du Kosovo. Hier encore, nous avons été témoins d'une nouvelle flambée de violence de la part de manifestants serbes du Kosovo à l'encontre des soldats de la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR). Alors qu'elles s'efforçaient, dans l'exercice de leur mandat, de rétablir la liberté de circulation, les troupes de la KFOR ont été attaquées par des jets de pierres, de matériel pyrotechnique et de cocktails Molotov. Trente soldats allemands et autrichiens de la KFOR ont été blessés, dont deux soldats allemands par des tir d'armes de petit calibre utilisées en marge de la manifestation.

Je serai on ne peut plus clair : tout recours à la violence à l'encontre de la KFOR ou d'autres entités

internationales présentes sur place est inadmissible. Il doit être condamné avec la plus grande fermeté. La KFOR et la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) s'acquittent de leur mandat dans le but de rétablir et de maintenir le calme et la sécurité, y compris la liberté de circulation, et d'instaurer l'état de droit. Elles agissent en stricte conformité avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Les attaques visant la KFOR sont donc des attaques contre l'intégrité et l'autorité du Conseil de sécurité.

Nous appelons tous les citoyens du Kosovo, y compris dans le nord du Kosovo, à s'abstenir de toute violence. Nous appelons également les autorités serbes à user de leur influence sur ceux qui incitent ou recourent ainsi à la violence.

Nous avons entièrement confiance dans les travaux de la KFOR et de la Mission EULEX. Toutes les parties concernées doivent coopérer pleinement avec les entités internationales en présence. Monter des barricades pour restreindre la liberté de circulation dans cette partie du Kosovo n'est pas acceptable. À cet égard, je voudrais saluer l'appel lancé ce matin par le Président Tadić en direction des personnes impliquées, dans le nord du Kosovo, afin qu'elles démontent les barrages routiers et qu'elles s'abstiennent de toute violence. Nous appuyons expressément cet appel du Président Tadić. Notre objectif est de rétablir la paix et la stabilité dans la région, dans l'optique, s'entend, d'une intégration européenne.

Le Secrétaire général souligne également dans son rapport (S/2011/675) que les questions en suspens ne peuvent être réglées que par des moyens pacifiques. Le dialogue facilité par l'Union européenne est au cœur du processus qui mène à la paix et à la stabilité dans la région.

L'Allemagne appuie activement le dialogue mis en place sous l'égide de Mme Ashton. Ce dialogue ouvert et constructif est destiné à améliorer la vie quotidienne des citoyens des deux pays, à promouvoir la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo et à ouvrir la voie à l'intégration européenne assurée des deux pays. Nous nous félicitons donc du nouveau cycle de négociations bilatérales qui s'est déroulé les 21 et 22 novembre et a débouché sur un accord entre les deux parties sur la reconnaissance mutuelle des diplômes scolaires et universitaires. Nous appelons les deux parties à poursuivre sur cette lancée afin d'obtenir de nouveaux résultats concrets à l'occasion de la réunion du 30 novembre, et d'assurer la mise en œuvre rapide des accords déjà obtenus.

Nous déplorons la multiplication des incidents criminels, notamment lorsqu'ils touchent les communautés minoritaires, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport. La criminalité organisée reste un problème grave et répandu au Kosovo. Néanmoins, nous saluons les efforts consentis par les autorités kosovares pour tenter de remédier à ce problème. Nous faisons nôtre l'observation qui figure dans le rapport concernant l'évolution globalement positive de la situation concernant l'état de droit au Kosovo et ses effets positifs sur la vie quotidienne des citoyens du Kosovo et de la région. Nous apprécions également le rôle de facilitateur joué par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), que ce soit sur le plan de la coopération entre les autorités kosovares et INTERPOL ou entre les Ministères de la justice serbe et kosovar.

EULEX a enregistré de nouveaux progrès au cours des derniers mois dans le cadre de son enquête approfondie sur les allégations de crimes abjects contre la personne de ressortissants serbes pendant et après le conflit armé au Kosovo. C'est un procureur éminemment compétent qui est nommé en la personne de M. Clint Williamson, nouveau procureur en chef auprès de l'Équipe spéciale chargée de l'enquête. Cela a été également salué par le Ministre des affaires étrangères, M. Jeremić. Je me félicite, en particulier, que M. Williamson bénéficie expressément de l'appui du Kosovo, de la Serbie et de l'Albanie.

Nous avons déjà déclaré qu'il ne faisait aucun doute à nos yeux que la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo a les capacités et le savoir-faire nécessaires et qu'elle a compétence pour mener à bien ces enquêtes. La mission EULEX peut compter sur le plein appui et la confiance de l'Allemagne. Elle a ouvert une enquête préliminaire et ses procureurs se sont entretenus avec le sénateur Marty afin de discuter de ses conclusions. Le Gouvernement kosovar est prêt à apporter son entière coopération. EULEX a mis en place de bons liens de coopération avec les autorités de Belgrade et de Tirana. Les procureurs d'EULEX se sont déjà entretenus deux fois avec le Procureur général de l'Albanie à ce sujet. Par conséquent, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place un mécanisme d'enquête supplémentaire, au regard du mandat d'EULEX.

Pour terminer, je tiens à souligner encore une fois que l'Allemagne entend continuer de suivre de près l'évolution de la situation au Kosovo. Nous restons engagés dans l'optique de l'intégration européenne de toute la région. Nous remercions la MINUK de sa contribution à la paix et à la stabilité et félicitons son personnel du dévouement qu'il met à son service.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : Je voudrais avant toute chose féliciter M. Farid Zarif à l'occasion de sa nomination au poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je lui souhaite plein succès et le remercie de son exposé d'aujourd'hui. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à S. E. le Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Jeremić, et le remercier de sa déclaration. Je remercie également M. Hoxhaj de sa déclaration.

Je tiens à renouveler notre appui à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, pour son rôle de facilitateur en vue de la réconciliation, du maintien de la sécurité et d'un meilleur respect des droits de l'homme. Nous souhaitons également mettre en avant le rôle positif qu'elle joue à divers égards, comme les questions des personnes disparues et de la protection du patrimoine religieux et culturel, ainsi que dans la médiation des prises de contacts entre les différents groupes. Nous estimons qu'il est important de poursuivre cette coordination et cette coopération entre la MINUK, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) dans le cadre défini par la position de neutralité de l'Organisation, conformément à la résolution 1244 (1999).

S'agissant de la sécurité, nous tenons à relever les mesures concertées adoptées par les autorités locales pour lutter contre le blanchiment d'argent, la contrebande et le trafic de stupéfiants, et la baisse de la criminalité constatée suite à ces mesures.

Nous partageons les préoccupations du Secrétaire général concernant la détérioration de la situation en matière de sécurité dans le nord du Kosovo, et les tensions qui l'accompagnent en même temps que la polarisation des différentes communautés habitant le nord. Les événements survenus dans la zone des postes frontière 1 et 31 ces derniers mois ont montré que toute question non réglée entre les deux parties pouvait très rapidement devenir conflictuelle, se transformer en source de tensions et de violences, et de ce fait entraver considérablement le dialogue mis en place. Il est donc important, à la prochaine étape, de s'abstenir de mener une quelconque action unilatérale ou d'avoir recours à la violence, et d'axer les efforts sur la réalisation de la réconciliation entre les communautés et la création des conditions propices à un dialogue.

Dans ce contexte, nous exhortons toutes les parties influentes dans la région à faciliter et à appuyer les efforts visant à établir la confiance entre les communautés et les parties. Cela aura une influence positive sur le dialogue et la situation en matière de sécurité dans le nord.

Nous prenons note de la tenue de réunions de coordination périodiques avec les représentants des Serbes du nord du Kosovo, l'ONU et les missions de l'Union européenne et la KFOR dans le cadre des efforts visant à établir la confiance entre les communautés locales.

Nous nous félicitons de la poursuite de la coopération entre Belgrade et Pristina en coordination avec le Comité international de la Croix-Rouge afin de faire la lumière sur le sort des personnes toujours portées disparues. Bien que les progrès réalisés en la matière restent lents, nous considérons néanmoins ces efforts comme une composante clef de toute réconciliation entre les communautés.

Pour terminer, en ce qui concerne les allégations de traitement inhumain de personnes et de trafic illicite d'organes humains au Kosovo en 1999, nous soulignons l'importance que revêt l'adoption de mesures qui garantiront la protection efficace des témoins. Nous demandons qu'une enquête exhaustive et transparente soit menée pour faire toute la vérité sur ces allégations et amener les auteurs de ces crime à répondre de leurs actes, étant donné qu'il ne saurait y avoir de réconciliation véritable ni de paix durable sans justice.

M. Mashabane (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud voudrait féliciter M. Farid Zarif pour sa nomination en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous le remercions également de son exposé. Nous nous joignons aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue au Conseil au Ministre serbe des affaires

étrangères, M. Jeremić, et le remercier de sa déclaration. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Hoxhaj et le remercions également de sa déclaration.

L'Afrique du Sud demeure préoccupée par les faits nouveaux survenus dans le nord du Kosovo. Nous condamnons toute forme de violence par toutes les parties, notamment la fusillade au cours de laquelle des soldats de l'OTAN et plus de 20 autres personnes ont été blessés, car la violence met en péril la paix et la stabilité dans la région. Toutes les parties devraient faire preuve de retenue et s'abstenir de mener des actions unilatérales et de recourir à la force étant donné que cela remettrait en cause les acquis qu'elles ont obtenu dans le cadre de leur processus de dialogue et rendrait en fin de compte la réconciliation plus difficile.

Ma délégation est également préoccupée par la dégradation des relations interethniques dans l'ensemble du Kosovo, ce qui, selon nous, ne facilite pas le processus de réconciliation et de dialogue. Un certain nombre d'incidents, dont le Secrétaire général a fait état, nous préoccupent, y compris la contamination d'un puits ravitaillant les habitants d'un village en eau potable et la profanation de cimetières.

Les tensions sont aggravées par le sentiment qu'ont les Serbes du Kosovo que les entités internationales présentes manquent de neutralité, surtout après les actions de la Force de paix au Kosovo (KFOR) et de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) dans le nord du Kosovo.

L'Afrique du Sud réaffirme sa position selon laquelle la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité reste en vigueur et établit les fondements du règlement de la situation au Kosovo. Il appartient donc aux présences internationales au Kosovo, y compris la KFOR et EULEX, de maintenir une position de neutralité dans l'exécution de leurs mandats respectifs, dans l'esprit de la déclaration présidentielle (S/PRST/2008/44) adoptée par le Conseil en novembre 2008.

L'Afrique du Sud continue d'appuyer le processus de dialogue entre les parties, tel que demandé par l'Assemblée générale. Nous pensons en outre que la reprise des pourparlers entre les parties est une mesure de confiance importante qui devrait améliorer la confiance entre les parties et leur permettre de régler toutes les questions en suspens. Nous souscrivons à l'observation du Secrétaire général que les problèmes qui n'ont pas encore été réglés constituent une menace pour la paix et la stabilité de la région. À cet égard, ma délégation exhorte toutes les parties à faire preuve de coopération et de souplesse dans la recherche de solutions aux problèmes en suspens, notamment frontaliers. La négociation reste la seule manière d'aboutir à une solution mutuellement bénéfique et durable.

Pour ce qui est des allégations de trafic d'organes humains, nous réaffirmons notre position selon laquelle une enquête crédible, approfondie, impartiale et indépendante doit être menée sur ces allégations. La mort d'un témoin clef dans une affaire de crime de guerre soulève des préoccupations quant à la protection des témoins. À cet égard, nous partageons les préoccupations du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme qui juge nécessaire la mise en place d'un système indépendant de protection des témoins et des victimes.

Pour terminer, l'Afrique du Sud exhorte une fois de plus les deux parties à s'abstenir de toute action qui saperait les réalisations obtenues au cours du processus de dialogue. Nous demandons donc aux parties de faire preuve de souplesse afin de renforcer leur engagement dans le but de régler les questions en suspens et de parvenir à la réconciliation.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais pour commencer souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, et le féliciter de sa récente nomination. Je le remercie de nous avoir présenté le rapport sur la situation au Kosovo (S/2011/675) qui brosse un tableau très détaillé des derniers événements, des activités de la Mission dont il est responsable et des efforts en faveur d'un règlement pacifique et durable du conflit dans la région.

Nous regrettons les différents incidents qui se sont déroulés à la frontière, le plus récent d'entre eux étant survenu hier lorsque plusieurs soldats de l'OTAN ont été blessés, deux d'entre eux par balles, alors qu'ils tentaient de démanteler les barrages routiers érigés dans certaines zones. Nous regrettons également qu'un citoyen serbe ait été tué et deux autres personnes blessées au début du mois.

La Colombie exhorte les parties à adopter des mesures permettant d'apaiser les tensions et de

prévenir l'apparition de nouvelles crises. Nous les encourageons dans le même temps à redoubler d'efforts pour instaurer la coexistence et la paix et à s'engager plus avant sur la voie du dialogue afin de régler les questions litigieuses.

Nous remercions les Ministres des affaires étrangères, Vuk Jeremić et Enver Hoxjaj, de leurs déclarations qui attestent d'une intention claire d'engager un dialogue et de la réalisation de progrès en la matière. Une certaine dureté subsiste néanmoins dans les propos tenus et je crois qu'il est fondamental pour les parties de rechercher un terrain d'entente. Dans cet esprit, nous invitons les autorités locales à renforcer leurs mécanismes de coopération, à améliorer leurs rapports de bon voisinage et à régler rapidement leurs différends car nous sommes convaincus que les arrangements conclus seront toujours un facteur d'union et d'harmonie et constitueront sûrement un exemple à suivre des deux côtés de la frontière.

Nous prenons note avec optimisme de la réunion qui se tiendra demain à Bruxelles entre les deux parties en espérant que des mesures y seront prises pour consolider le processus sur la base des accords conclus lors des dialogues précédents, notamment ceux tenus dans cette même ville les 21 et 22 novembre. Dans cet espace de conciliation, nous pensons qu'il sera possible de trouver une solution aux problèmes rencontrés par les parties. Nous espérons que des progrès seront faits en ce qui concerne que les questions techniques et les domaines de coopération, tels que les secteurs de l'énergie et des télécommunications, comme cela a été le cas pour la reconnaissance mutuelle des diplômes universitaires.

Nous tenons à dire que notre pays envisage avec optimisme les perspectives de progrès économique de la région. Sa proximité avec l'Union européenne en fait un partenaire commercial viable aux fins d'une plus grande intégration sur le plan physique ainsi que des douanes et des transports. Renoncer aux propos belliqueux constituerait un premier pas dans cette direction car cela permettrait de conclure des accords en la matière dans l'intérêt de tous les habitants de la région.

S'agissant des allégations de meurtres, de traitement inhumain, de trafic d'organes humains et d'atteintes à la dignité humaine sur lesquelles nous nous sommes penchés à plusieurs reprises dans cette instance, nous notons avec intérêt la détermination avec laquelle des enquêtes et des poursuites ont été menées, selon le rapport, et nous espérons qu'il sera possible aussi à l'avenir de retrouver et de punir tous les responsables de ces crimes.

Nous voudrions souligner que, comme indiqué dans le rapport, la question des personnes portées disparues constitue toujours un obstacle majeur aux efforts de réconciliation entre les différentes parties et continue de perturber le processus de retour. La Colombie pense qu'il est important de mener à bien ces enquêtes pour pouvoir jeter les bases de la réconciliation sociale et de la coexistence. Enfin, selon le dernier rapport en date, les retours s'effectuent à un rythme lent. Nous demandons, par conséquent, qu'un effort tout particulier soit consenti pour créer les conditions propices au retour rapides de ces communautés dans un climat de sécurité et de confiance.

Mme Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue à S. E. M. Vuk Jeremić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie, que je remercie de sa déclaration. Je souhaite également la bienvenue à M. Farid Zarif, que je félicite de sa nomination. Je le remercie en outre de son exposé et lui souhaite pleine réussite dans son mandat à la tête de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je remercie par ailleurs M. Enver Hoxhaj de ses observations.

Le Brésil aurait aimé pouvoir axer une grande partie de sa déclaration d'aujourd'hui sur les avancées positives intervenues pendant la période à l'examen, notamment en ce qui concerne les timbres de douane ou les échanges commerciaux. Malheureusement, les événements fâcheux qui se sont produits récemment occupent la une. Le Brésil est préoccupé par le regain de tension entre Belgrade et Pristina, en particulier par les affrontements entre la population du Kosovo et la Force internationale de sécurité au Kosovo et les forces de police. Nous nous associons au Secrétaire général pour appeler les deux parties, ainsi que les communautés sur le terrain, à faire preuve de retenue et de patience alors qu'elles s'emploient à trouver une issue pacifique à la crise.

Les tensions sous-jacentes qui se sont traduites par ces incidents rappellent combien il est urgent de traiter les problèmes plus larges de la région qui n'ont pas encore été réglés. Un esprit de compromis doit guider les actions de toutes les parties. Le Brésil espère

vivement que les discussions entre Belgrade et Pristina, qui suivaient pourtant un cours favorable, reprendront prochainement afin d'instaurer la confiance et de favoriser le progrès au profit des populations de la région.

Le Brésil réaffirme sa conviction que la résolution 1244 (1999) offre un cadre approprié pour un accord négocié, sous les auspices du Conseil de sécurité et avec l'appui de la MINUK et des organisations régionales.

Nous demeurons préoccupés par les allégations de traitement inhumain et de trafic d'organes humains au Kosovo. Toutefois nous sommes encouragés par la volonté des parties de coopérer à l'enquête sur ces affaires, qui doit être soumise à un examen indépendant et crédible. À cet égard, nous prenons note des enquêtes en cours conduites par la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo, et réaffirmons que nous sommes favorables à des options qui tiennent compte de la nécessité d'associer plusieurs juridictions et de l'importance de demeurer en conformité avec la résolution 1244 (1999).

Le rôle de la MINUK est essentiel à la stabilité de la région. Nous saluons le travail positif accompli par la Mission pour faciliter la communication entre les parties et créer les conditions propices à un accord sur plusieurs questions. Le Conseil doit continuer de suivre attentivement l'évolution de la situation politique au Kosovo et d'encourager le dialogue entre Belgrade et Pristina. Il faut tout mettre en œuvre pour trouver des solutions imaginatives aux questions en suspens, tout en maintenant la paix dans la région. Les avantages à long terme d'un dialogue pacifique entre les parties doivent être présentés clairement à tous les acteurs concernés.

M. Moungara Moussotsi (Gabon) : Ma délégation voudrait à son tour remercier M. Farid Zarif, nouveau Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), pour la présentation qu'il vient de faire sur la situation qui règne dans ce pays. Nous tenons à lui renouveler, ainsi qu'à son équipe, tous nos remerciements pour leur engagement en faveur de la paix et de la stabilité au Kosovo.

Je salue également la présence parmi nous des honorables ministres de la Serbie et du Kosovo et les remercie de leurs contributions respectives.

Ma délégation voudrait axer son intervention sur les aspects sécuritaires et politiques, notamment en ce qui concerne la situation qui prévaut au nord du Kosovo, situation qui a également retenu l'attention de la MINUK et celle des autres missions internationales qui opèrent dans le cadre de la résolution 1244 (1999).

Les évènements de juillet dernier, que nous avons tous déplorés, ont fortement contribué à détériorer la situation sécuritaire dans le nord du Kosovo. Ces évènements ont également constitué, comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2011/675), un frein dans la poursuite du dialogue politique. Pas plus tard qu'hier, un incident a fait deux blessés parmi les soldats de la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), ce que nous déplorons vivement. Nous invitons toutes les parties à faire preuve d'une grande retenue et à recourir au dialogue et à la concertation pour résoudre les questions d'intérêt commun. La paix et la stabilité durable dans la région ne sont qu'à ce prix.

À cet effet, le rôle joué par les forces internationales, notamment la MINUK, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo et la KFOR, mérite d'être salué. De même, il y a lieu de se féliciter de la reprise, le 21 novembre dernier à Bruxelles, des discussions entre Belgrade et Pristina. Ma délégation estime que ces discussions qui portent sur les sujets vitaux liés à la paix et à la sécurité dans les Balkans méritent d'être fortement appuyées par la communauté internationale.

En outre, la conclusion d'un accord sur la question des timbres de douane du Kosovo et la reprise des échanges commerciaux entre le Kosovo et la Serbie constituent également des avancées qui appellent un appui du Conseil. Nous exhortons les deux parties à faire preuve de la même détermination afin de mettre fin à l'impasse actuelle concernant le régime des postes frontière du nord. Dans cette perspective, mon pays invite toutes les parties à s'abstenir de toute action unilatérale pouvant attiser de nouvelles tensions.

Nous restons convaincus, comme nous l'avons très souvent dit au cours de nos précédentes interventions, que le règlement de la question du Kosovo incombe au premier chef aux parties directement concernées. C'est à elles qu'il revient en effet de créer les conditions nécessaires à un règlement pacifique de la situation. Ce règlement contribuerait

significativement à la réalisation des perspectives européennes qui s'offrent à la Serbie et au Kosovo. Enfin, nous soulignons une fois de plus la nécessité pour la communauté internationale de poursuivre son appui financier en faveur de la protection du patrimoine culturel et religieux et des travaux du Groupe sur les personnes disparues ainsi que de la facilitation des retours des communautés déplacées dans leur foyer d'origine.

M[me] Čolaković (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Au nom de la Bosnie-Herzégovine, je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2011/675). Nous souhaitons en outre la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Farid Zarif, et le remercions de son exposé très complet. Nous tenons à dire que nous appuyons le travail de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Nous nous félicitons de la participation à la séance d'aujourd'hui de S. E. M. Vuk Jeremić, Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, ainsi que de M. Enver Hoxhaj.

La Bosnie-Herzégovine exprime de nouveau ses remerciements à la MINUK pour les efforts qu'elle déploie en vue de s'acquitter de son mandat, notamment son appui au processus de réconciliation, son travail de facilitation d'un dialogue constructif et de la coopération régionale, l'accent placé sur la médiation entre les communautés, ainsi que le soutien qu'elle apporte aux communautés minoritaires.

Pendant la période à l'examen, la situation en matière de sécurité s'est détériorée, principalement dans le nord du Kosovo, suite à des incidents survenus récemment et que nous nous condamnons vivement. En outre, ces faits récents ont entraîné une détérioration des relations interethniques dans tout le Kosovo, la polarisation des positions politiques, et l'élargissement du fossé entre les communautés. Les incidents que je viens d'évoquer et la situation générale au Kosovo sont une source de préoccupation pour ma délégation.

Compte tenu de tous ces éléments, nous restons plus que jamais convaincus qu'un dialogue assidu est indispensable pour parvenir à des solutions acceptables par tous sur toutes les questions en suspens concernant le Kosovo. Il est donc impératif que les deux camps restent attachés à la reprise du dialogue sur les questions en suspens, sous les auspices de l'Union européenne. Nous pensons que la communauté internationale, ainsi que tous les acteurs concernés, devraient poursuivre leurs efforts pour créer les conditions nécessaires à un règlement pacifique des problèmes de longue date dans l'intérêt de chacun.

Selon notre position bien connue, la primauté du droit est capitale pour la stabilité et le progrès dans les Balkans. À cet égard, nous réitérons notre appui aux activités de la MINUK et de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo qui opèrent dans le cadre défini par la position de neutralité de l'ONU.

Nous croyons que, pour améliorer le dialogue intercommunautaire et rétablir la confiance entre les parties, la MINUK a un rôle central à jouer, et nous saluons les efforts qu'elle déploie pour désamorcer les tensions, appeler l'attention sur les besoins communs et créer les conditions propices à des retours durables.

La question des personnes disparues continue de représenter un grand obstacle dans le processus de réconciliation entre les communautés et prolonge le processus des retours. Dans ce contexte, nous notons avec satisfaction que le Groupe de travail sur la recherche des personnes portées disparues établi entre Belgrade et Pristina a repris ses activités et sa coopération sur cette importante question. Malgré tous les efforts déployés, le nombre de retours volontaires reste faible, en raison notamment des difficultés socioéconomiques liées à la réinsertion des rapatriés et à la situation tendue en matière de sécurité.

Au cours de la période considérée, la MINUK, le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et le Conseil danois pour les réfugiés ont facilité plusieurs visites exploratoires et d'information, qui ont été l'occasion pour les personnes déplacées de voir leurs biens et d'évaluer directement les conditions existantes dans la communauté d'accueil.

Enfin, nous réitérons la position qui a toujours été la nôtre, à savoir que la stabilité et la sécurité au Kosovo sont primordiales pour l'instauration d'une paix et d'une prospérité durables dans notre région. Nous sommes d'avis que la communauté internationale doit continuer à jouer un rôle important en appuyant les aspirations des pays de la région à une intégration dans les structures européennes et euro-atlantiques.

En conclusion, la Bosnie-Herzégovine félicite la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo d'avoir, conformément à la résolution

1244 (1999), maintenu la paix, la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme au Kosovo.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une brève déclaration à titre national.

Comme les intervenants précédents, je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Farid Zarif, pour son exposé très complet. Je le félicite pour sa nomination et lui présente tous mes vœux de succès dans ses tâches difficiles. Je remercie également M. Vuk Jeremić, Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et M. Enver Hoxjah, Ministre des affaires étrangères du Kosovo, pour leurs déclarations.

Je tiens d'abord à dire toute notre préoccupation face à l'escalade de la violence dirigée contre les forces internationales de l'ONU au Kosovo, qui a fait un nombre considérable de blessés, dont 12 soldats portugais, comme l'a dit M. Zarif. Le Portugal condamne ces attaques dans les termes les plus énergiques et rappelle que toute tentative visant à entraver, par la force, la liberté de circulation dans le nord du Kosovo, est absolument inacceptable et ne peut qu'aggraver une situation déjà très tendue. Le Portugal appelle haut et fort à la retenue. Il est indispensable de calmer la situation afin d'empêcher une escalade encore plus dangereuse, de nouvelles effusions de sang et une aggravation de la situation pour des dizaines de milliers de civils.

Il nous semble qu'un renforcement de la concertation politique est la seule façon d'atteindre cet objectif. À cet égard, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a fait de sérieux efforts pour réunir les principaux acteurs politiques dans le nord du Kosovo et pallier les insuffisances en fournitures essentielles, contribuant ainsi à assurer un environnement beaucoup plus sûr. Ces efforts sont extrêmement louables.

Quant à la question de la concertation politique, nous nous réjouissons de la reprise du dialogue entre Belgrade et Pristina le 21 novembre. Le dernier accord conclu entre les parties sur la reconnaissance mutuelle des diplômes universitaires est un fait nouveau positif. Le Portugal croit que la perspective européenne de la Serbie et du Kosovo doit servir à rappeler constamment aux deux parties l'importance de mener des négociations constructives. Tout en ayant conscience des défis qui restent à relever, nous tenons à souligner que le temps est d'une importance capitale pour le règlement de cette question. Nous demandons aux deux parties de redoubler d'efforts, tant au niveau interne qu'entre elles, en vue de faire des progrès sur toutes les questions de fond.

Nous souhaitons souligner l'importance de certaines des questions mentionnées dans le rapport de la MINUK (S/2011/675). Nous nous réjouissons du fait que plusieurs manifestations importantes de l'Église serbe orthodoxe se soient déroulées au Kosovo sans incident. La liberté de culte est un élément essentiel de la convivialité démocratique et du respect de l'état de droit, et il faut la protéger. Malheureusement, il y a eu une augmentation inquiétante du nombre d'incidents à l'encontre de communautés minoritaires partout au Kosovo. La protection des droits des minorités est un aspect fondamental de la paix et de la sécurité au Kosovo et dans les Balkans occidentaux.

S'agissant du rapport de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), je voudrais rappeler qu'il convient d'apprécier à sa juste valeur le rôle fondamental de la Mission, qui consiste à promouvoir et à défendre l'état de droit et à maintenir l'ordre au Kosovo. Le Portugal a toujours soutenu avec force le rôle d'EULEX au Kosovo, mais il continue de croire que le Conseil aurait tout intérêt à s'informer directement des activités menées par EULEX et des perspectives de la Mission relativement aux enquêtes qu'elle a menées dans des domaines aussi divers et aussi graves que le trafic d'organes humains, l'évasion fiscale, les contrôles frontaliers et la lutte contre la corruption.

Je voudrais enfin remercier pour leur travail les diverses organisations internationales présentes au Kosovo, et leur prodiguer mes encouragements. L'hiver est une période particulièrement difficile au Kosovo, et pourrait être l'occasion d'une plus grande instabilité. Les mandats de la MINUK, de la Force de paix au Kosovo et d'EULEX, entre autres, cherchent autant que possible à garantir la paix, la stabilité et la justice dans le pays. Ils continueront à le faire sous la surveillance du Conseil de sécurité et avec son aide.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

M. Jeremić a demandé à prendre la parole pour faire une autre déclaration.

M. Jeremić (Serbie) (*parle en anglais*) : Je voudrais répondre brièvement à certaines des observations faites ici ce matin.

Premièrement, je voudrais parler des « structures parallèles ». Pour avoir quelque de chose de parallèle, il faut avoir quelque chose à quoi être parallèle. Ce sont les seules structures qui existent dans cette partie de notre province souveraine. Ce sont les seules structures qui assurent un ordre quelconque dans cette partie du territoire. Il n'y a pas d'autres structures. Les structures véritablement parallèles sont celles qui ne sont pas conformes à la résolution 1244 (1999), mais qui sont organisées sur la base de la déclaration unilatérale d'indépendance du 17 février 2008.

Je crois que c'est du manque de confiance que nous discutons vraiment ici aujourd'hui. Je me souviens de l'époque où existait très peu de confiance dans les institutions serbes au Kosovo et où l'ensemble des structures parallèles – en fait toute la vie des Albanais du Kosovo – était organisé parallèlement aux institutions juridiques de la République de Serbie. À cette époque, tous les pays du monde reconnaissaient la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Serbie. Je parle ici de la période avant 1999. Il s'agissait de structures qui étaient absolument parallèles aux structures juridiques de la République de Serbie, car les Albanais n'avaient aucune confiance dans les structures de la République de Serbie. Aujourd'hui, la situation est pratiquement identique dans le nord. Les Serbes du Kosovo n'ont aucune confiance dans les structures inspirées par Pristina. C'est un fait et une réalité dont nous devrons tenir compte lorsque nous tâcherons de régler par des moyens pacifiques le problème auquel nous sommes confrontés.

En réponse à une déclaration faite ici eu égard au Plan Ahtisaari, je voudrais souligner que ce plan n'était pas conforme à la résolution 1244 (1999). Il a fait l'objet de nombreux débats ici dans cette salle et n'a pas reçu l'appui du Conseil. Je rappelle aux membres qu'en dépit de nombreuses tentatives, le Plan Ahtisaari n'a pas eu l'aval du Conseil. La Serbie le considère comme nul et non avenu.

Pour ce qui est de la collecte et du trafic d'organes humains, un pays ici présent n'a cessé d'en faire mention comme s'il s'agissait de criminalité organisée. On peut parler de crime organisé si on tente de vendre les organes d'une personne sur le marché noir international des organes. Mais il s'agit d'un crime de guerre quand, durant un conflit, plusieurs centaines de personnes sont, d'après les allégations, rassemblées dans un centre médical pour être tuées afin de prélever leurs organes. Il s'agit là d'un crime de guerre, et non d'un crime organisé, qui doit donc être traité comme tel.

Tous les crimes de guerre commis durant les guerres de succession dans les anciennes républiques yougoslaves ont jusqu'à présent été traités de la même manière, le Conseil de sécurité étant tenu informé de l'état d'avancement des enquêtes. Nous demandons simplement à être traités de la même manière, que cette grave allégation de crime de guerre odieux appelle la même réponse que tout autre crime de guerre, et qu'il ne soit par conséquent pas dissimulé à la communauté internationale. C'est ce que réclament les familles des victimes.

La Serbie réaffirme avec force que la transparence et l'équité s'imposent dans cette enquête. J'exhorte les membres du Conseil de sécurité à faire en sorte que l'équité et la transparence priment, par égard pour les familles des victimes.

Enfin, je tiens à souligner une nouvelle fois que la Serbie a lancé des appels vigoureux à la paix et à la stabilité sur son territoire. Le Président Tadić a lancé un vibrant appel en ce sens aujourd'hui et je veux le répéter ici dans cette salle. Nous devons nous abstenir d'employer la force et la violence. Les barricades ne sont dans l'intérêt de personne mais elles ne doivent pas être levées par la violence, car cela ne fera qu'appeler d'autres violences. Le meilleur moyen de garantir la pleine liberté de circulation sur le territoire est de dialoguer, d'établir des contacts et de travailler en coopération étroite avec les parties, en particulier les parties sur le terrain, ce à quoi la Serbie est absolument favorable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Hoxhaj.

M. Hoxhaj (*parle en anglais*) : Les quelques observations que je vais faire porteront sur l'avenir, et non le passé.

Premièrement, je pense qu'il est nécessaire que les deux parties lancent un appel à l'arrêt de la violence dans le nord du Kosovo, afin que la situation dans cette partie du pays s'améliore un peu après 12 années de guerre.

Deuxièmement, la sécurité et la stabilité dans cette partie du Kosovo, sur l'ensemble du territoire kosovar et dans la région continueront de poser problème aussi longtemps que des forces de sécurité,

des organisations paramilitaires et des forces de police de la République de Serbie opèreront dans cette partie du Kosovo. En conséquence, il est plus que temps que la Serbie démantèle ces structures. Nous avons assisté au même phénomène sur tous les territoires de l'ex-Yougoslavie au cours des 20 dernières années; cette situation, qui a commencé en 1991, est toujours vraie aujourd'hui.

Troisièmement, nous souhaitons véritablement régler tous les problèmes par le dialogue et nous demandons à la Serbie de commencer à appliquer les accords conclus à Bruxelles. À ce jour, seul l'accord sur les timbres douaniers a pu être appliqué, et aucun autre. Aucune autre disposition n'a pu être appliquée jusqu'à maintenant.

S'agissant des barricades, l'Union européenne insiste sur deux principes – la libre circulation des personnes et la libre circulation des biens. Le fait que la Serbie aspire à obtenir le statut de pays candidat à l'Union européenne mais dresse en même temps des barricades sur le territoire d'un autre pays est selon moi la meilleure preuve du degré d'intérêt que la Serbie accorde à un avenir européen.

Je m'arrêterai là. Je ne souhaite pas ennuyer le Conseil avec d'autres remarques. En même temps, je demande à mes amis de ne pas venir à une séance du Conseil de sécurité avec l'état d'esprit de la campagne électorale qu'ils mènent dans leur pays des Balkans.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 35.